

Repères

Ouvrages en débat

Care in Practice: On Tinkering in Clinics, Homes and Farms

Annemarie Mol, Ingunn Moser, Jeannette Pols (Eds)
Transcript Verlag, 2010, 300 p.

Dans le sillage des travaux actuels sur le *care*, cet ouvrage collectif est particulièrement intéressant, tant il identifie avec acuité certaines de leurs carences, tout en cherchant à les dépasser. L'ambition des coordinatrices, résumée dans le titre, est ainsi de montrer le *care* « en pratiques », sa mise en actes dans des situations concrètes, observables par des sociologues et des ethnologues (ils constituent la plus grande part des contributeurs de l'ouvrage). On peut décomposer cet agenda général en trois objectifs : (1) donner une consistance empirique aux théories du *care* ; (2) montrer que les situations de *care* peuvent impliquer tout autant des humains que des non-humains ; (3) réfuter l'idée que les technologies de soin seraient incompatibles avec les activités de *care* – voire qu'elles en détruiraient l'essence.

Pour comprendre le premier objectif, il faut situer *Care in Practice* dans le contexte théorique dans lequel il s'inscrit. Rappelons que l'éthique du *care* s'est constituée en se démarquant des théories morales plus classiques, très attachées à la rationalité des actions éthiques et à l'universalité de leurs principes. A contrario, les penseuses féministes du *care* défendent l'idée d'une éthique incarnée, contextualisée, attentive au proche, aux contextes complexes dans lesquels elle prend corps. Cet accent mis sur la proximité et la complexité s'accompagne d'une définition praxéologique du *care* : si le *care* peut être décrit comme une posture morale, une inclination bienveillante envers d'autres êtres, c'est aussi et surtout une activité. Plus précisément, c'est un souci mis en pratique. Ainsi, pour comprendre la valeur éthique du *care*, il faut l'observer en action, en train d'être accompli, affirmer de nombreuses théoriciennes. Cette exigence vient encore une fois accentuer la distance entre la philosophie morale et les pensées du *care* : la première tend à se passer d'empirie pour supporter ses argumentaires, ou alors à décrire des situations fictionnelles (les expériences de pensée chères à la philosophie analytique), archétypales, censées reproduire des dilemmes moraux réels, tout en réduisant la complexité des situations à

quelques éléments. L'éthique du *care* ne pourrait prendre corps que dans des situations réelles (et non pas « réalistes »). Mais force est de constater que les travaux empiriques sur le *care* ne sont pas légion. Une part de l'explication est fournie par les coordinatrices dans leur introduction (pp. 8-9). Si des relations de *care* ont pu être documentées empiriquement par le passé, elles l'ont été de manière incomplète : la sociologie de la santé, nous disent-elles, s'est surtout intéressée aux relations de pouvoir dans le monde médical et s'est attachée à l'aspect paternaliste des médecins plus qu'à leur position de « *care-givers* ». Inversement, les sciences infirmières ont fortement mis l'accent sur la relation de soin en tant qu'élément structurant de la profession, plaçant en quelque sorte les infirmières en situation de monopole du *care*. Mais il y a eu peu de réflexion sur le fait qu'infirmières et médecins soient conjointement engagés dans des situations de *care*. En outre, certaines configurations sociales n'ont pas été thématiques comme relevant d'une activité de *care* : le travail des éleveurs d'animaux, par exemple, ou celui des vétérinaires. L'enjeu de l'ouvrage est donc de donner une visibilité nouvelle à ces pratiques en les thématiquant transversalement en tant qu'activités de *care*.

Cette perspective semble être un préalable indispensable pour comprendre le *care*. En effet, comme le rappelle Patricia Paperman, faire une sociologie du *care* exige une attitude de *care* de la part du chercheur : si le *care* a longtemps été une activité invisible, c'est parce qu'il ne se donne à voir qu'à celles et ceux qui sont convaincus de son importance et qui, de ce fait, adoptent une attitude bienveillante vis-à-vis de leur objet. On sent tout au long de la lecture de *Care in Practice* cet implicite chez les contributeurs. Sous la plume de Dick Willems, ce souci apparaît plus clairement et, par là même, la portée politique de l'ouvrage. Reprenant la critique (évoquée plus haut) d'irréalisme de la bioéthique actuelle, D. Willems appelle au développement d'une « éthique empirique », fondée non plus sur des situations idéales

typiques et fictionnelles, mais sur des travaux de terrain. Dans ceux-ci, on montrerait que plusieurs formes de « biens » cohabitent en pratique, rentrent parfois en concurrence, intègrent des exigences techniques, sociétales, individuelles, familiales, etc. Des situations complexes dans lesquelles « bien » et « mal » n'ont plus grand sens tant qu'ils restent conjugués au singulier et qu'on leur attribue un poids moral invariant. Dans les chapitres de *Care in Practice*, on trouve des « petits biens » et des « grands maux », et vice versa, qui apparaissent et disparaissent selon les espaces, les moments et les collectifs. Le mot « tinkering » (« bricolage »), figurant en sous-titre de l'ouvrage, sert de liant à toutes ces formes de « bien » et de « mal ». Pouvant être défini comme un assemblage d'entités, d'actions et de ressources hétérogènes, ce bricolage est présent dans toutes les situations de *care* documentées par les contributeurs. S'y attacher permet de comprendre avec finesse les enjeux socio-techniques de ces situations et de leur donner un contenu empirique dense.

De ce point de vue, le pari ethnographique du livre est tenu. Les contributions présentent toutes un travail de terrain particulier, mobilisant tantôt une démarche de sociologie qualitative et d'ethnographie classique, tantôt l'auto-ethnographie (voir le très bel article d'ouverture de Janelle Taylor, qui évoque ses rapports avec sa mère souffrant de la maladie d'Alzheimer, ou encore celui de Hans Harbers, retraçant ses souvenirs de la ferme familiale). L'ouvrage fait ainsi naviguer le lecteur d'une centrale d'appels téléphoniques pour personnes âgées jusqu'aux stabulations boueuses d'une exploitation agricole, en passant par les cuisines d'une maison de retraite. Cette hétérogénéité de terrains est parfois vertigineuse, mais les auteurs parviennent sans mal à garder intacte la cohérence de la ligne éditoriale. Ils montrent ainsi que suivre la piste conjointe du *care* et du bricolage empirique permet de tenir ensemble des situations sociales habituellement cloisonnées ; et finalement d'appliquer à l'ouvrage la logique de *tinkering* repérée sur le terrain.

Cette entreprise de décloisonnement et d'assemblage des terrains nous amène à aborder le second objectif de *Care in Practice* : la place des non-humains. Comme on peut l'attendre d'un ouvrage sur le *care*, beaucoup de contributions se focalisent sur des activités de soin prodiguées par des humains, pour des humains. Au sein d'hôpitaux, de maisons de retraite ou de foyers, les situations de dépendance extrême entre humains sont investiguées par plusieurs auteurs (au moins trois chapitres abordent exclusivement la maladie d'Alzheimer, tandis que quatre autres traitent de dépendances diverses, liées soit à des conditions de santé particulières, soit à la vieillesse). Dans cette mesure, *Care in Practice* s'inscrit dans une sociologie de la santé assez habituelle. Mais son originalité, on l'a vu, est de dépasser ce simple périmètre et de proposer des situations dans lesquelles les humains

n'ont pas le monopole du *care*. Les contributions de John Law, de H. Harbers et de Vicky Singleton nous transportent dans l'univers de l'élevage d'animaux, et montrent empiriquement que les relations de *care* peuvent également se développer entre humains et animaux – perspective soutenue depuis plusieurs années par les féministes anglo-saxonnes (cf. Donovan, J., Adams, C.J., *The Feminist Care Tradition in Animal Ethics*, Oxford University Press, 2007 ; compte rendu dans *NSS*, 20, 3 [2012]) et reprise récemment en France (cf. Laugier, S. [Ed.], *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Payot, 2012). Ici, les auteurs parlent de rapports complexes qui unissent et désunissent les fermiers et leurs animaux, du souci des uns pour le bien-être des autres, de la gestion de leur souffrance et de leur mort ; une mort parfois contingente, parfois décidée, parfois liée à des contraintes sanitaires ou économiques. Dans ces configurations, les éleveurs, tout en adoptant une posture de *care* vis-à-vis de leurs bêtes, ont également à cœur le maintien de leur activité et de sa viabilité économique. Le *care* en direction des humains et celui en direction des animaux semblent alors rentrer en concurrence, sans que jamais la prévalence de l'un sur l'autre ne soit tranchée de manière simple. Seul H. Harbers aborde explicitement le problème, sans réellement le trancher, en signalant que le positionnement humaniste né au sein de la ferme de son enfance (« on se soucie des animaux, mais en dernier lieu, les humains ont toujours la priorité ») est mis à mal par les relations qu'il entretient actuellement avec son chien de compagnie.

Ces considérations, qui rejoignent les travaux de Jocelyne Porcher ou de Catherine Rémy, donnent à voir encore une fois que l'éthique du *care* implique plusieurs types de « bien » et de « mal ». Si les non-humains (ici les animaux) sont bien présents dans les textes, on remarque que leur position est toujours celle de récipiendaire du *care* : les humains prodiguent les soins que les animaux reçoivent. La réciproque n'est pas envisagée, et la dépendance semble être toujours unilatérale. Certains développements des théories du *care* plaident pourtant pour une conception distribuée de la dépendance, qui renonce à la division entre *care-givers* et *care-receivers* : tout le monde peut être, simultanément et successivement, objet et sujet du *care*, c'est-à-dire dépendre d'autrui et prendre en charge autrui. Que les animaux puissent témoigner de la sollicitude envers les éleveurs – ou même leur procurer du réconfort – n'a pas été une piste suivie ici. Pour illustrer le rôle « actif » des non-humains dans les situations de *care*, on aurait pourtant pu explorer le cas des chiens d'avalanche, des chiens d'assistance pour personnes handicapées, le développement des pratiques de soin par le contact animalier, voire de l'utilisation de certains robots auxiliaires de soin ou substitués à la compagnie humaine.

Outre les animaux, d'autres non-humains peuplent les pages de *Care in Practice*, même si leur « agentivité » n'est pas réellement prise en compte par les auteurs. L'article de Myriam Winance décrit, dans le cadre de séances d'essai de fauteuils roulants, comment ces derniers reconfigurent l'ontologie de la personne handicapée, au point que le professionnel de santé ne peut plus appréhender la personne seule, mais le collectif constitué par celle-ci et son fauteuil. Le non-humain redéfinit ici les frontières de l'humanité. Ce type d'approche dans laquelle les non-humains étendent les capacités d'action des humains, et obscurcissent les distinctions entre la sociabilité et la technique, rappelle au lecteur l'ancrage fort de ce livre et de ses auteurs dans la lignée des *Science Studies* et des théories de l'acteur-réseau. Plusieurs contributions se chargent ainsi de montrer que la technologie au service du soin n'empêche pas les relations de *care* de s'établir et n'est en rien « déshumanisante » ou « froide ». C'était le troisième objectif fixé par A. Mol, I. Moser et J. Pols. Là encore il est atteint, grâce aux nombreux exemples présentés : de divers dispositifs servant à connaître l'état cardiaque d'une personne à son domicile à un système de respiration artificielle, en passant par des outils Internet de monitoring à distance de la grossesse, etc., les auteurs nous font découvrir une myriade d'artefacts technologiques et démontrent que leur implantation ne se fait pas aux dépens du *care*, bien au contraire. Il est surprenant de lire à plusieurs reprises que ces dispositifs, censés alléger la charge de travail des soignants, leur imposent une attention accrue aux états émotionnels des patients, à leur vie personnelle, à leurs

attachements familiaux, mais aussi à la configuration spatiale de leur domicile. De nouvelles données qui surgissent de la mise en œuvre du dispositif et que les soignants doivent apprendre à intégrer dans leurs pratiques. L'observation d'un système de veille vidéo téléphonique pour personnes âgées dépendantes vivant chez elles, réalisée par Daniel Lopez *et al.*, illustre avec clarté cette idée : loin d'exclure une posture de *care*, le système ne pourrait tout simplement pas fonctionner sans elle. Les technologies ne sont donc pas les ennemies du *care*, elles seraient même coextensives. En revanche, on sent chez les auteurs une certaine méfiance vis-à-vis de la standardisation en général, qu'ils dissocient clairement de la technologie. Pour le coup, si la standardisation est contenue dans les techniques, elle n'est qu'une potentialité parmi d'autres. Et c'est bien l'humain qui décide de l'activer, et de la mettre au service d'une prise en charge uniformisante et déshumanisante. Pour les auteurs, c'est ici que le *care* y perd le plus (voir l'article de V. Singleton).

Outre la grande qualité de son contenu, le lecteur prendra également plaisir à parcourir *Care in Practice* pour le style agréable, léger et plein d'humour et de sensibilité de ses auteurs, qui s'expriment de surcroît dans un anglais aisément compréhensible pour les francophones.

Jérôme Michalon

(Centre Max Weber / Université Jean Monnet,
Saint-Étienne, France)
jerome.michalon@gmail.com

Une autre existence : la condition animale

Florence Burgat
Albin Michel, 2012, 400 p.

La question de l'animal a longtemps été l'apanage des historiens ou des militants. Depuis quelques années, elle est aussi reconnue par les philosophes, ce dont témoigne de façon assez inattendue le fait que le thème de l'agrégation externe de philosophie pour l'année académique 2011-2012 était précisément : « L'animal ». Il est classique (et d'ailleurs conforme à la nature des choses) de distinguer deux aspects de cette question : la philosophie de l'animalité et l'éthique animale. La philosophie de l'animalité s'attache à préciser la nature de la condition animale : y a-t-il un point de vue sur le monde ou un mode d'être qui soit commun à tous les animaux ou du moins caractéristique de la plupart ou de certains d'entre eux ? L'éthique animale, de son côté, est une réflexion qui cherche à préciser le statut moral des animaux et en tire un certain nombre de conséquences normatives, plus ou moins radicales. Bien entendu, ces deux domaines ne

sont pas indépendants l'un de l'autre. Sauf à considérer que l'éthique vient avant l'ontologie ou en est entièrement indépendante – positions extrêmement minoritaires et, au total, peu plausibles –, on s'attend à voir l'éthique animale être tributaire d'une philosophie de l'animalité.

Dans cet ouvrage, Florence Burgat met l'accent sur la philosophie de l'animalité, puisqu'elle se propose d'explorer les dimensions d'une condition animale. Mais sa réflexion débouche sur des questions qui sont celles de l'éthique animale : si elle reconnaît à l'animal la vie d'un sujet vivant, elle est prête à reconnaître aux animaux qui manifestent cette subjectivité un « droit à poursuivre leur vie » (p. 25).

Plutôt que de décrire directement la condition animale, F. Burgat procède à l'examen critique d'un corpus de textes, pour l'essentiel philosophiques, qui se donnent

pour objectif d'élucider celle-ci. Le corpus qui va faire l'objet de sa vigilante lecture est, pour dire les choses de façon économique, d'inspiration phénoménologique. La phénoménologie peut être définie, de façon économique également, comme l'étude des structures de l'expérience consciente en première personne, étude élargie aux conditions (transcendantales, existentielles, génératives, herméneutiques, etc.) de cette expérience. F. Burgat se propose, si l'on peut dire, d'explorer de l'intérieur cette tradition, afin d'en repérer les limites, mais aussi les promesses. C'est un corpus considérable, du point de vue quantitatif, allant des écrits du « père fondateur » de la phénoménologie, E. Husserl (1859-1938), jusqu'à un certain nombre de textes du contemporain J. Derrida (1930-2004). Toute cette littérature, très diverse, n'est heureusement pas envisagée selon l'ordre chronologique : elle est évaluée en fonction de la reconnaissance qu'elle accorde à l'existence animale – « existence » est à comprendre ici en un sens fort. Il ne s'agit pas, évidemment, de déterminer si les animaux existent, contrairement au Père Noël ou à la fée Carabosse ; il s'agit plutôt de se demander si la vie animale est porteuse de subjectivité, si les animaux participent à la constitution du monde, si la notion de corps propre s'applique à eux, etc.

L'ouvrage de F. Burgat comporte une *pars destruens* et une *pars construens*. La première s'attache à montrer les limites, voire l'aveuglement de ces pensées selon lesquelles l'animal est le simplement vivant, incapable d'accéder à l'existence à proprement parler ; ou bien de celles qui, prétendant fonder l'éthique à nouveaux frais, reproduisent au bout du compte un anthropocentrisme presque banal. Même si on peut déceler l'indice de tensions ou d'embarras chez ceux qui les formulent, ce sont des philosophies « qui ne font de place qu'à l'homme » (p. 37), alors qu'il conviendrait plutôt d'élaborer une posture à partir de laquelle « les animaux doivent être vus dans leur propre excellence » (p. 71, note 1). Ce qui fait défaut à de telles pensées, c'est en réalité une phénoménologie de la vie. Or, on ne saurait tenir pour recevable une phénoménologie de la vie qui, à l'instar de celle de M. Henry, reste traversée par une problématique stérile, celle de la rupture ou de l'identité entre l'homme et la nature. Ces pensées-là ne sont pas assez attentives aux « singularités » (p. 105).

La partie constructive de l'ouvrage consiste à repérer les grandes lignes d'une philosophie de l'organisme chez les auteurs du corpus privilégié. Il ne s'agit pas, à la faveur de la réfutation d'une conception mécanique de l'organisme, de réintroduire des entéléchies ou de reconstituer un quelconque vitalisme, mais plutôt de constater l'introduction « du sujet en biologie » (p. 122). C'est pourquoi F. Burgat insiste, à la suite d'un certain nombre d'auteurs qu'elle commente, sur le mouvement spontané ; c'est lui qui marque la césure véritablement importante, celle qui sépare la vie animale de la vie végétale. L'organisme, en

effet, n'est pas une abstraction : il « devient le corps vivant qui trace sa vie, l'individu sentant et se mouvant, le sujet de son histoire » (p. 120). M. Merleau-Ponty, J. Patočka et, de façon plus inattendue, G. Simondon constituent autant d'étapes dans une mise en évidence, patiente et documentée, de ce qui fait la différence entre la simple vie, sur laquelle on rabat trop souvent l'existence animale, et le psychisme qui est son mode d'être, dans la scission de l'angoisse et de l'inquiétude. Faut-il aller jusqu'à prêter une conscience aux animaux ? Oui, à condition de préciser que celle-ci n'est pas une conscience-représentation, mais une conscience phénoménale, un « flux de vécu » (p. 244). La distinction est empruntée à J. Proust, mais c'est la lecture de textes de Husserl qui permet de penser la complexité du mode d'existence animale : les animaux ont un monde et vivent dans leur monde, ils ont un ego pratique et axiologique, « ils sont mus par des motifs et non par des forces » (p. 288), ils « ont une vie psychique qui est un flux où s'opère continuellement une synthèse de l'expérience ; ils ne vivent donc pas dans la pure ponctualité d'un temps atomisé » (*ibid.*). On a là, en quelque sorte, la version phénoménologique du concept de sujet-d'une-vie, tel qu'il apparaît chez le philosophe américain des droits de l'animal, T. Regan. La lecture opérée par F. Burgat s'élargit ensuite à une série de considérations sur ce que pourrait être une subjectivité sans sujet, une « corporéité vivante se saisissant elle-même par et dans ses expériences » (p. 334), par opposition à la subjectivité sacrificielle de l'humanisme métaphysique. Les dernières pages vont alors suggérer en quoi l'usage « ordinaire » des animaux par les humains est la négation massive et sanglante de l'existence que manifeste leur condition.

Le travail de F. Burgat est sous-tendu par une intuition simple : pour qui prétend penser le statut de l'animal, la distinction véritablement opérante est celle entre la vie végétale et la vie animale, pas celle entre l'homme et l'animal (ou une de ses innombrables variantes : Nature-Culture, Êtres de nature-Êtres de liberté, etc.). Afin de développer cette intuition, elle a choisi d'explorer un corpus, dans toute sa richesse, sans en cacher les difficultés ni les impasses éventuelles. Il ne s'agit certes pas d'un ouvrage d'histoire de la philosophie : il aurait alors fallu s'attacher de plus près à la réception française de la phénoménologie dans son interprétation « existentialiste ». Par ailleurs, on a parfois l'impression fugitive que justice n'est pas toujours rendue à certains auteurs du corpus étudié ; l'importance de H. Jonas, par exemple, semble minimisée, en particulier en ce que cet auteur pourrait servir à étayer des formules comme : « la condition animale doit être aussi pensée dans ses dimensions historiques et techniques » (p. 365). En contrepartie, des notions – on n'ose parler de concept en ce cas – comme celle d'« humanisme métaphysique » se voient lestées d'un poids excessif : dans une tradition un peu plus attentive à l'œuvre de Hume, par exemple, on éviterait de

mobiliser des thèmes aussi massifs. De la même façon, le concept de « droits » ne reçoit – ici du moins, car il existe d’autres textes très précis de F. Burgat sur la question – qu’une attention cursive.

Mais, au total, cet ouvrage constitue une pièce importante dans un dispositif qui, depuis *Animal, mon prochain*

(1977), se propose de constituer une philosophie et une éthique de l’animal.

Jean-Yves Goffi

(Professeur émérite, EA3699 Philosophie, langages et cognition, Grenoble, France)
jean-yves.goffi@upmf-grenoble.fr

Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique

Dominique Bourg, Kerry Whiteside
Le Seuil, 2010, 104 p.

L’intrigue part d’un rappel de la situation intenable de la planète, du constat d’un « stupéfiant attentisme », de décisions sans cesse « ajournées », de scientifiques alarmant dans le vide... Dominique Bourg (professeur à la faculté des géosciences et de l’environnement de l’Université de Lausanne) et Kerry Whiteside (professeur de sciences politiques au Franklin and Marshall College de Pennsylvanie) proposent, afin de remédier à tout cela, de « réformer en profondeur nos institutions », et même de « remettre en cause le gouvernement représentatif » (p. 43). Le livre pose, très clairement, les termes d’un débat nécessaire sur la capacité des institutions de la démocratie représentative à faire face à « l’urgence » de la crise écologique, autrement dit sur la compatibilité du projet sous-jacent de la démocratie – celui de la promesse d’un monde d’abondance matérielle, accessible pour tous et en permanence –, avec les finitudes du monde naturel : « le gouvernement représentatif a été conçu pour faciliter l’accumulation générale de richesse matérielles, pour maximiser leur production et leur consommation. On ne saurait imaginer une contradiction plus frontale », affirment les auteurs (p. 18). Ils souhaitent donc contribuer, à travers cet ouvrage, à la reconstruction du principe représentatif afin de le rendre compatible avec la gestion effective de la crise écologique. Quatre chapitres (« Finitude et libertés humaines », « La “question naturelle” », « Les limites de la représentation moderne », « Pour une Bioconstitution »), précédés d’une solide introduction et étayés de nombreuses notes de bas de page, structurent la réflexion (suivra, en 2011, *Pour une 6^e République écologique*, sous la direction de D. Bourg, aux éditions Odile Jacob). L’invention d’une « démocratie écologique » passe par l’adoption d’une « bioconstitution » fondant ainsi la création d’une « académie du futur », composée de « chercheurs internationalement reconnus », ayant pour mission de veiller à l’état de la planète. Elle se dote d’un nouveau Sénat « formé pour deux tiers au moins de personnalités qualifiées – proposées, par exemple, par les organisations non gouvernementales environnementales – et pour un tiers de citoyens », qui aurait pour rôle d’élaborer, en amont

de l’Assemblée nationale, les grands mécanismes législatifs, notamment fiscaux, permettant de répondre aux nouveaux objectifs constitutionnels. Ce Sénat pourrait, avec l’aval de conférences de citoyens, opposer son veto aux propositions de loi contraires à ces objectifs.

Le livre s’inscrit dans la continuité d’une réflexion portée par l’écologie politique, qui, depuis le milieu des années 1960, cherche à réformer les institutions démocratiques pour les adapter à la situation écologique. Des précurseurs, comme Bertrand de Jouvenel ou Jacques Ellul, ont fait le lien entre, d’une part, la construction du régime politique et le fonctionnement des institutions et, d’autre part, la situation écologique. Ivan Illich a construit toute son analyse sur les limites des outils institutionnels assujettis à une logique productiviste. Il est, au tournant des années 1970, le porte-parole entendu et brillant d’une critique non marxiste des institutions fondant l’économie contemporaine : l’école, le développement, la consommation énergétique... L’entrée en politique de René Dumont, en 1974, donnera le signal d’une politisation de ces propositions, en insistant notamment sur la nécessité de réformer l’organisation du pouvoir politique, afin de l’ouvrir aux enjeux environnementaux. Serge Moscovici produira un travail sociologique fondamental mettant en évidence l’importance du lien qui unit nos sociétés à la nature. Plus récemment, les propositions de philosophie politique de Michel Serres et de la sociologie des institutions de Bruno Latour participent à l’émergence de ce questionnement dans le champ académique français. Ils contribuent ainsi à accréditer l’hypothèse que notre régime politique peine, pour des raisons philosophiques mais aussi procédurales, à intégrer pleinement la nature au cœur même de ses processus de décision. Mais ces propositions théoriques restent marginales au sein des courants dominants de la sociologie comme de la science politique.

Le courant de la « *green political theory* » a cependant, dans les années 1990, contribué à entamer une réflexion originale par le biais d’une confrontation entre les propositions conceptuelles des politiques de l’environnement (« *environmental politics* »), celles de l’écologie politique

(« *green politics* ») et celles de la théorie politique plus conventionnelle (voir les travaux d'Andrew Dobson, Robyn Eckersley, John Barry, etc.). Depuis, il n'a cessé de questionner les principes structurants de nos démocraties (la citoyenneté, le pluralisme, l'égalité...) à l'aune de l'enjeu écologique. Il convient aussi de ne pas sous-estimer la puissance libératrice et créatrice des pensées de l'éthique environnementale, comme les approches écocentriques (John Baird Callicott), biocentriques ou encore celle de l'écologie profonde (Arne Næss), pour accentuer les raisonnements cherchant à comprendre et à faire se concilier les milieux humains et les milieux naturels. C'est à partir de ces travaux que nous souhaitons interroger les principales conclusions et la proposition procédurale proposées dans cet ouvrage.

Le livre s'inspire de ces courants pour produire une réflexion orientée, l'« ensemble de [l']argumentation tendant à remettre en cause le gouvernement représentatif » (p. 43). Il nous semble cependant que le raisonnement hésite à explorer les pistes qu'il soulève et, par conséquent, à approfondir les conséquences d'une telle confrontation. Ainsi, D. Bourg et K. Whiteside confirment que les instruments actuels de gouvernement de la démocratie soutiennent un projet politique (l'abondance égalitaire) qui est difficilement compatible avec la finitude de la biosphère. Pourquoi ne pas aller plus loin et se demander comment, dès lors, remettre en cause les institutions sans aboutir à une profonde reformulation de ce projet ? Cette aporie théorique fondamentale, qui est constatée mais n'est pas traitée par ces auteurs, est souvent reléguée dès lors qu'il s'agit d'interroger la relation entre l'égalité et les conditions écologiques de sa réalisation (voir l'absence de ces questionnements dans les récents travaux de Pierre Rosanvallon). L'égalité est avant tout construite comme un enjeu spécifiquement social, déconnecté de toute considération naturelle, alors même que, par exemple, l'enjeu énergétique, lié à l'utilisation d'une ressource fossile non renouvelable, révèle que l'idéal démocratique d'une abondance égalitaire est largement menacé par les limites physiques de la nature (cf. Mitchell, T., *Petrocratie : la démocratie à l'âge du carbone*, Alfortville, Ère, 2011). Autre piste : les institutions sont instituées et utilisées, voire parfois instrumentalisées, par le personnel politique. Comment changer les représentations qu'a ce personnel de la nature, de ses finitudes ? Suffira-t-il d'ouvrir l'espace délibératif – selon la tradition philosophique en vogue depuis Habermas – pour permettre une évolution décisive des termes du débat démocratique ? Comment changer les règles de la sélection de ce personnel politique ? Sans aucun doute, tout cela est nécessaire (voir les propositions, p. 73). Mais c'est oublier que le pouvoir politique ne se réduit pas au jeu délibératif, même élargi ; à moins, bien sûr, d'entrer résolument dans un élargissement effectif de la communauté politique, comme le souhaitent les théoriciens

écocentristes (telle R. Eckersley). Or, on voit déjà combien il est difficile actuellement d'élargir le débat politique aux étrangers... alors, pour les non-humains !

Continuons. La logique démocratique se fonde sur sa capacité d'adaptation : la démocratie résulte d'un projet collectif négocié, qui se traduit par une reformulation permanente des intérêts politiques à défendre pour les membres de la communauté. Marcel Gauchet montre l'extrême souplesse de ce régime, capable de répondre aux crises qu'il subit par un effort de réinvention permanente de son projet et de sa méthode. Désormais, le contrat social se double d'un contrat naturel. Comment renégocier un projet en tenant compte de cet autre impératif, celui de l'intérêt des entités échappant au seul intérêt humain ? Que faire lorsque des intérêts naturels entrent en contradiction avec les intérêts humains ? Les auteurs traitent bien de la « représentation des intérêts » (pp. 45-49), mais sans prendre en compte les divergences d'intérêts entre ces entités qu'ils proposent de mettre en situation de pouvoir négocier... Plus délicate encore à manipuler, l'hypothèse de la dérive autoritaire que pourrait nécessiter l'état de sauvegarde des intérêts communs, humains et non humains, n'est pas évoquée. C'est une question embarrassante, bien sûr. Mais elle ne doit pas, nous semble-t-il, être refoulée, si l'on souhaite véritablement étudier l'efficacité d'une démocratie écologique. Une telle réflexion a fait l'objet d'une série de contributions (William Ophuls, Robert Goodin, notamment) qui peuvent aider à comprendre la gestion des contradictions profondes qui ne manqueraient pas d'apparaître si l'on mettait en place les conditions d'une démocratie écologique.

De ce fait, la conflictualité que soulève ce projet d'une démocratie écologique est délicate à prendre en compte. Comment créer ce nouvel élan collectif qu'elle suppose, cette renégociation profonde de la philosophie individualiste – mise face à ses propres limites matérielles ? Comment reformuler ce contrat qui nous unit au vivant ? Comment composer un projet collectif en tenant compte d'un monde fini ? Il n'est pas évident que la seule logique délibérative permette de réconcilier l'homme et l'animal, que l'intérêt de l'animal soit réévalué – au risque de devoir interroger le statut dominant de l'humain... Une telle évolution, de nature anthropologique, est bien plus complexe. Et les procédures démocratiques peuvent aussi, comme l'a montré Harald Welzer, parfaitement légitimer des politiques qui sont loin d'être solidaires ou utiles pour lutter contre les problèmes environnementaux.

Enfin, le livre met en avant notre curieuse relation avec le temps. Nous devons tout à la fois gérer l'inertie (le temps de réponse très long des écosystèmes aux dégradations qu'on leur inflige), l'irréversibilité (produite par la réduction et l'appauvrissement de notre habitat terrestre) et l'urgence (apporter immédiatement une réponse adaptée). Mais un tel impératif temporel

supposerait de réévaluer l'épistémè philosophique qui structure notre rapport au temps dans la démocratie moderne. Le projet de la modernité, allié à l'idée de liberté, de contrat, d'innovation, etc., s'est élaboré à partir d'une représentation du monde sans limites. Et les philosophes politiques contemporains cités dans ce livre n'ont guère été en mesure de faire face à ce non-sens et d'accepter l'évidence de ces finitudes. Les questionnements théoriques autour des limites procédurales de la démocratie, que développent P. Rosanvallon ou M. Gauchet, n'intègrent guère la réalité scientifique des déséquilibres des milieux naturels et des risques objectifs qu'ils font peser sur l'organisation démocratique.

Il nous semble qu'une telle vision chronologique aboutit à établir l'urgence comme une situation que nous allons devoir gérer dans les temps à venir. Or, si les situations d'irréversibilité sont déjà bien engagées, nous devons gérer maintenant les conséquences de mécanismes déjà anciens. Ce qui implique que notre marge de manœuvre n'est plus si grande, et qu'elle le sera encore moins dans les prochaines années. C'est, selon nous, le principal écueil épistémologique de cet ouvrage : proposer de développer des solutions institutionnelles censées

gérer un état du monde qui est déjà largement dépassé au moment où l'on formule ces solutions – pour ne rien dire de leur application dans un agenda politique... Ce à quoi il faut rajouter le temps nécessaire pour que l'expertise technique (p. 92) s'engage aussi dans cette réforme structurelle.

Peut-on en déduire que ces propositions (qui auraient dû être engagées il y a plus de quarante ans et dont on ignore quand elles pourront même être appliquées) sont déjà obsolètes, déjà inadaptées à ce « changement global » et à ses conséquences sociales ? Le livre permet surtout de légitimer l'idée que, s'il faut réformer les institutions démocratiques, il convient de le faire en fonction de l'urgence des situations qu'il faudra bien se résoudre à affronter, car nous n'aurons pas le choix de les éviter. Les institutions doivent donc se reconstruire à partir d'une anticipation des conséquences radicales à venir qui résultent de décisions non prises par le passé.

Bruno Villalba

(*Sciences Po Lille-CERAPS, France*)

bvillalba@sciencespo-lille.eu

Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics

Ludivine Damay, Benjamin Denis, Denis Duez (Eds)

Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2011, 248 p.

Inscrivant ses questionnements à l'intersection des multiples figures contemporaines de l'expertise, de la prolifération des formes de discours légitimes qui en résulte, de la genèse, de la publicisation et du traitement des revendications par les autorités publiques, cet ouvrage se situe dans la perspective constructiviste associée à une critique sereine d'une acception par trop objectivante de la réalité sociale. En sept chapitres que vient couronner un huitième chapitre conclusif, et en faisant alterner la posture descriptive du récit et celle de l'analyse théorique et historique tout en les appuyant tous sur des exemples concrets, les auteurs nous livrent ici un très riche portrait des principales questions vives de ce champ d'études fort actuel.

Qu'est-ce qu'un expert ? quid de sa neutralité souvent proclamée ? Quel degré de pertinence pour la dichotomie entre expertise savante et expertise « profane » ? Comment se sélectionne, se configure, se définit, se forme et finalement se catégorise ce qui devient à un moment donné un problème public ? Telles sont quelques-unes des questions posées à la faveur d'une analyse du malaise des cadres, de la construction du changement climatique comme problème public en France et en Allemagne, de la reconnaissance des organisations féministes, de la construction participative du budget de la ville de Mons, de l'usage historique de la

notion d'expertise, de la construction de la figure du terroriste, questions qui débouchent finalement sur une synthèse critique de la réflexion contemporaine sur l'expertise.

En ouverture de ce livre, la contribution de Corinne Delmas retrace l'émergence de la thématique du « malaise des cadres » sur la scène publique, puis la mobilisation de savoirs d'expertise ainsi provoquée – ceux des entreprises, de la presse, des organisations syndicales, etc. –, pour conclure sur les limites de ce thème flou et polysémique : comment mobiliser concrètement une thématique où s'opposent l'expertise patronale, individualisante, voire psychologisante, et celle des organisations syndicales, centrée sur les conditions économiques et sociales de l'apparition de ce « malaise », sans parler des multiples approches des chercheurs en sciences sociales ? Daniel Mouchard s'interroge ensuite sur la signification de la « contre-expertise » militante : doit-on y voir un renouvellement de la politique contestataire ? Si l'après-68 voit l'invention de cette contre-expertise à la faveur d'une production intense dans différents secteurs du savoir, la décennie 1980 connaît un déclin global de la conflictualité, alors que, dans la décennie suivante, l'activité « contre-experte » entre dans un nouveau cycle de mobilisation.

Le chapitre suivant, rédigé par Stéfán C. Aykut, porte sur la comparaison entre la construction du changement climatique – via le débat médiatique – en France et en Allemagne. L’auteur montre que, loin d’être un objet stable et bien défini d’un discours scientifique relayé par les seuls acteurs académiques dans les cadres nationaux, le changement climatique est un objet coconstruit localement dans des configurations politiques et des « épistémologies civiques » différentes de part et d’autre du Rhin.

Quel est le rôle des savoirs dans la reconnaissance des organisations féministes ? Tel est le thème traité ensuite par Sophie Stoffel, qui retrace à travers quatre figures – l’interlocutrice productrice de discours, l’héritière, l’experte et l’interconnectée – le parcours de ces savoirs profanes nés au sein d’un mouvement social, puis peu à peu institutionnalisés pour finalement se convertir en une expertise de genre. Ludivine Damay nous propose, pour sa part, une présentation de la construction conjointe des problèmes et du public à travers une restitution de l’expérience de coconstruction du budget participatif de la ville de Mons. Elle prolonge son interrogation sur la notion de « compétences citoyennes » en une approche « pragmatique » du politique, celui-ci ne pouvant se réduire à une sphère spécialisée, mais se trouvant au contraire disséminé dans l’ensemble du social selon une conception proche de celle développée par Bruno Latour. Quant à Thomas Ribémont, il analyse l’usage historique qui est fait en France de la notion d’expertise. Cet usage, qui provoque débats et malaise au sein même de la profession, conduit à poser la question du rôle social et politique de l’histoire lorsque cette discipline et ses représentants sont sommés d’aider à trancher des controverses liées à notre mémoire collective.

Benjamin Denis et Denis Duez démontent ensuite la construction de la figure du terroriste et sa contestation sur la base du cas de Bahar Kimyongür, disqualifié juridiquement puis labellisé terroriste au terme d’une construction sociale assise sur un discours ici analysé, avant de se voir requalifié à la faveur d’une mobilisation sociale qui, après avoir humanisé le personnage ainsi fabriqué, réussit à transformer son cas en une cause inscrite dans l’espace général des luttes sociales.

Enfin, en un très court chapitre conclusif, Pierre Lascoumes synthétise sur un mode critique la réflexion

actuelle sur l’expertise en obtenant quatre figures de cette dernière par croisement du type de savoir mobilisé de manière prépondérante (rationnalisé et institutionnel versus d’usage et basé sur l’expérience) et du mode de construction d’un problème public (cadre descendant versus cadre ascendant) : à l’expertise classique menée par un « homme de l’art », s’oppose ainsi l’association de personnes concernées, ces deux figures extrêmes s’accompagnant de deux figures davantage hybrides qui sont celles de la contre-expertise militante centralisée et du collectif de professionnels critiques. Sont alors montrées l’impossibilité de réduire la question de la dépendance/indépendance de l’expert à une dichotomie opposant distance et proximité d’un enjeu, ainsi que celle d’épurer de l’expertise tout ce qui ne relèverait pas d’une pure rationalité scientifique et technique. In fine, c’est donc la possibilité d’avancer dans les processus foucauldien de « véridiction » – de production des énoncés considérés, à un moment donné, comme vrais – que nous offrons les contributions à cet ouvrage.

Attentifs à tous les aspects de l’interface homme-nature, la science faisant elle-même partie de cette interface, les lecteurs de la revue créée en 1993 par Marcel Jollivet, Jean-Marie Legay et Gérard Mégie ne pourront qu’être passionnés par ce kaléidoscope qui reflète nombre d’aspects de la problématique actuelle de l’expertise dans nos sociétés de savoirs distribués et situés. On peut souhaiter que ces sociétés s’éloignent de plus en plus de la vision verticale d’une échelle unique dans la hiérarchie des savoirs, au sommet de laquelle trônerait en majesté un nouveau clergé de scientifiques professionnels, pour accepter toujours plus volontiers d’entendre toute parole raisonnablement argumentée dans un esprit de dialogue et de partage, et qu’elles s’orientent ainsi vers une distribution horizontale de la parole légitime. Il nous faut savoir gré aux auteurs, ainsi qu’à L. Damay, B. Denis et D. Duez, qui ont su diriger avec bonheur leurs contributions, de nous avoir offert cet ouvrage qui pose, lucidement et sans complaisance, quelques jalons en cette direction.

Bernard Ancori

(Université de Strasbourg, France)

ancori@unistra.fr

Controverses climatiques, sciences et politique

Edwin Zaccai, François Gemenne, Jean-Michel Decroly (Eds)

Presses de Sciences Po, 2012, 256 p.

Dans l’abondante littérature qui se développe autour du réchauffement climatique, le livre *Controverses climatiques, sciences et politique* tient une place originale.

Comme l’expliquent ses éditeurs scientifiques dans un chapitre introductif, cet ouvrage collectif s’efforce d’analyser les controverses climatiques en se calquant sur la

circulation des connaissances climatiques, depuis leur champ de production, leur synthèse et leur interprétation par les scientifiques, jusqu'à leur diffusion par l'intermédiaire des médias et d'Internet et à leur réception par les pouvoirs publics et la population. L'objet est ainsi d'observer les différents canaux qu'emprunte l'information climatique, et les différents biais qu'elle peut subir avant de forger les opinions publiques et d'influencer en partie politiques et décideurs. Le livre s'appuie donc sur la collaboration de dix-huit spécialistes internationaux couvrant un large éventail de compétences : de la climatologie à l'analyse sociologique et politique. Il est le fruit du premier colloque international, organisé en Europe en octobre 2010, entièrement consacré aux origines, aux processus et à l'impact de ces controverses climatiques. Dix chapitres le composent, précédés d'une préface et d'une introduction et suivis et d'une postface. En outre, chacun des chapitres commence par un résumé et une liste de mots-clés et se trouve complété par des notes infrapaginales et une liste bibliographique mentionnant de nombreux et utiles renvois à des sites Internet. On ajoutera enfin que la traduction en français des contributions des différents auteurs offre, par sa qualité, un appui substantiel à l'intérêt que peut susciter la lecture de cet ouvrage.

En guise d'exergue, la préface (rédigée par Claude Henry et Laurence Tubiana) pointe utilement la confusion habilement orchestrée par certains *think tanks* ou personnalités, qui cherchent à faire passer la science, avec ses contraintes et ses incertitudes, pour une opinion ou un discours parmi d'autres. Elle rappelle fort à propos la nécessaire distinction qu'il convient d'établir entre, d'une part, les incertitudes de la science, qui peuvent elles-mêmes faire l'objet d'une démarche scientifique et, dans certains cas, d'une estimation quantitative, et, d'autre part, les stratégies qui cherchent à développer le doute autour de résultats scientifiques bien établis malgré de possibles marges d'incertitude. Les deux premières contributions qui suivent l'introduction sont centrées sur la production des connaissances climatiques. La première (chap. 1, par Valérie Masson-Delmotte) détaille les points de consensus dans la science du climat aujourd'hui et montre comment les incertitudes qui subsistent ont peu à voir avec les controverses médiatiques. Avec la seconde (chap. 2, par Paul N. Edward), « on descend dans la salle des machines des chercheurs » et l'on apprend comment sont accumulées, gérées et harmonisées les milliers de données collectées sur la planète. On y voit naître les incertitudes, mais on découvre également comment les scientifiques les délimitent et les quantifient, et comment les traitements successifs de ces myriades de données produisent des synthèses renouvelées, mais convergentes, qui renforcent les résultats obtenus par les climatologues. À l'interface entre mondes scientifique et médiatique, le GIEC fait

l'objet du chapitre 3 (Jean-Pascal van Ypersele et Bruna Gaino), qui s'attache à montrer comment cet organisme, loin d'être un « système mafieux », s'efforce de gérer les différents niveaux d'incertitude des connaissances climatiques avec des protocoles de plus en plus précis, et un fonctionnement méticuleux des contrôles internes qui limite les erreurs résiduelles à un strict minimum.

Les chapitres 4, 5 et 6 examinent ensuite comment sont nées les controverses climatiques en prenant les trois exemples des États-Unis, de la France et de la Chine. Aux États-Unis, les « marchands de doute » s'inspirent d'une stratégie largement éprouvée dans le passé par les lobbies industriels et économiques sur les effets du tabac, et renvoient à une idéologie néolibérale (chap. 4, par Naomi Oreskes). Dans la contribution suivante, Olivier Godard procède à un examen systématique des caractéristiques communes aux discours climato-sceptiques en France. Il s'interroge avec pertinence sur les ressorts du succès d'opinion dont peuvent bénéficier à la fois pseudo-controverses scientifiques et pseudo-contre-expertises ; il pointe enfin la « bataille de visions du monde » qui peut se cacher sous ces controverses. La situation est aussi complexe en Chine (chap. 6, par Jiao Hu), où le changement climatique fait à la fois l'objet d'une politique gouvernementale volontariste et de suspicions vis-à-vis d'un monde occidental soupçonné de vouloir freiner le développement de la concurrence chinoise.

Au terme du parcours, les quatre derniers chapitres s'intéressent à la diffusion des connaissances climatiques par les différents médias et à leur réception par l'opinion publique. Jean-Baptiste Comby (chap. 7) procède à une comparaison, à l'échelle de l'Europe, du traitement médiatique au niveau national d'une question (climatique) fortement internationalisée. Aaron M. McCright et Riley E. Dunlop observent ensuite comment, aux États-Unis, la « machine du déni » s'appuie sur des liens avec les milieux néolibéraux opposés à toute régulation de l'industrie et des affaires, et finalement renvoie à une polarisation politique entre républicains et démocrates. En Europe, si la question climatique a bénéficié d'un consensus jusqu'au début des années 2000, les effets de la crise récente mettent en évidence combien ce consensus peut se trouver fragilisé dans la population la plus modeste, qui est aussi la plus menacée par la crise et la mondialisation (chap. 9, par Jean-Paul Bozonnet). Dans la dernière contribution, intitulée « Nous sommes tous des climato-sceptiques », Clive Hamilton s'appuie sur des travaux approfondis de psychologie sociale et pointe les remises en cause profondes et douloureuses de nos modes de vie qu'impliquent les résultats obtenus par les recherches climatologiques.

La postface offre une dernière contribution, parfaitement stimulante et lucide, autour de la question climatique. En écho au dernier chapitre, Bruno Latour y

souligne la naïveté qui consisterait à imaginer, dans la logique des Lumières, qu'une vérité susceptible de bouleverser les modes de vie de sept milliards d'individus puisse être acceptée sans discussion, même après avoir été solidement démontrée. Il dénonce encore l'idée fautive, instillée par les « marchands de doute », qui consisterait à croire que l'action doit nécessairement attendre la constitution d'une connaissance enfin libérée de toute incertitude. Au-delà de la fautive opposition entre science et politique qu'avancent les climatocceptiques, elle pointe davantage la véritable « guerre des mondes » que dissimulent ces controverses climatiques, avec des enjeux idéologiques et politiques manifestes. D'ailleurs, dans le même ordre d'idée, plusieurs des études évoquées dans cet ouvrage montrent comment l'adhésion au consensus climatique ne dépend pas uniquement du niveau d'études et du niveau social, mais tout autant de l'idéologie. S'agissant de penser le monde, notre monde, on ne peut alors, pour conclure,

s'empêcher de renvoyer à l'appel lancé par Hannah Arendt dans *La Condition de l'homme moderne* :

« Il se pourrait que nous ne soyons plus jamais capables de comprendre, c'est-à-dire de penser ou d'exprimer, les choses que nous sommes capables de faire [...]. S'il s'avérait que le savoir (au sens moderne de savoir-faire) et la pensée sont séparés pour de bon, nous serions bien alors les jouets et les esclaves [...] de nos connaissances pratiques, créatures écorchées à la merci de tous les engins techniquement possibles, si meurtriers soient-ils. »

Et si la question climatique, question globale s'il en est, est bien devenue aujourd'hui une question majeure posée à toute l'humanité, c'est qu'elle interroge directement nos sociétés et leurs fonctionnements et, en définitive, nous questionne crûment sur le monde que nous voulons.

Michel Magny

(CNRS, UMR6249 Laboratoire Chrono-environnement,
Besançon, France)

michel.magny@univ-fcomte.fr

The Fate of Greenland: Lessons from Abrupt Climate Change

Philip Conkling, Richard Alley, Wallace Broecker, George Denton
The MIT Press, 2011, 216 p.

Le climat est souvent défini par la moyenne du temps – température, pluie ou neige, vent – sur environ une génération humaine (30 ans). Le temps est ce que nous vivons ; le climat, ce que nous pouvons attendre. De telles moyennes climatiques ont d'autant plus de sens que le temps ne change pas de manière importante entre le début et la fin de ces périodes de 30 ans, autrement dit si nous ne sommes pas dans une période de changement climatique rapide. Nous savons tous maintenant que le climat fluctue de manière importante sur des échelles de temps relativement longues – par exemple, 100 000 ans environ séparent les derniers grands âges glaciaires. Moins connus, sauf pour les derniers siècles, sont les changements sur des durées plus courtes, et tout particulièrement à l'échelle d'une génération humaine.

Dans cet ouvrage passionnant, Conkling, Alley, Broecker et Denton démontrent comment le Groenland a joué un rôle important dans la découverte et la compréhension des changements climatiques abrupts qui ont pris place, parfois en l'espace de quelques années ou décennies, au cours d'un passé relativement proche, et tout particulièrement depuis le dernier maximum glaciaire, il y a seulement 20 000 ans. Le livre est très richement illustré, avec des photographies souvent spectaculaires des différents types de glaciers groenlandais, de ceux descendant de la grande calotte qui recouvre l'essentiel de cette île immense jusqu'aux petits glaciers

alpins en voie de disparition des chaînes de montagnes côtières. Il est aussi relativement peu technique et devrait intéresser ceux qui, sans vouloir devenir spécialistes du climat, souhaitent comprendre certains aspects des changements climatiques des derniers millénaires et comment nos connaissances se sont accumulées depuis une cinquantaine d'années. Curieusement, la plante à l'origine du nom de ce dernier changement climatique majeur – le Dryas récent (- 12 000 ans) –, la dryade à huit pétales (*Dryas octopetala*), a son nom latin un peu écorché (p. 75 : *octapedula*), un des rares défauts de ce livre !

The Fate of Greenland est composé de huit chapitres, qui abordent des thèmes aussi divers que les changements saisonniers – certains refroidissements brutaux ayant été particulièrement marqués en hiver – ou les courants océaniques. Ces chapitres ne prétendent pas être des revues de chaque thème abordé, mais mélangent adroitement histoire, modèles scientifiques et travaux de terrain. On partira entre autres sur les traces d'Alfred Wegener, un des grands explorateurs polaires, plus connu sans doute pour son hypothèse de la dérive des continents, mais dont la dernière expédition au Groenland (il mourut en 1930 en essayant de rejoindre le camp principal) fut la première qui eût pour objectif de creuser la glace et d'étudier l'accumulation de la neige, en plus d'un gros travail en météorologie. Le fonctionnement des grands courants océaniques, et en particulier de la circulation thermohaline

(ou « tapis roulant ») dont le Gulf Stream fait partie, y est décrit en détail, d'autant plus que l'un des auteurs, Broecker, a fortement contribué à la mettre en avant pour expliquer ces changements climatiques rapides. Certains critiques, tel Wunsch, l'ont d'ailleurs appelé le « deus ex machina du changement climatique », parce que ce concept apparemment simple cache en réalité toute une série de phénomènes physiques qui sont loin d'être compris et pour lesquels les mesures empiriques directes manquent. Le lecteur pourra aussi partir à la recherche de moraines glaciaires associées à ces refroidissements brutaux, au Groenland, bien sûr, mais aussi dans les Alpes ou en Scandinavie, notamment en Norvège, où une de ces moraines porte le joli nom de « barrière des Trolls ».

Cet ouvrage est un excellent exemple d'un dialogue fécond entre disciplines, où les perspectives de trois chercheurs américains : un glaciologue (Richard Alley), un océanographe (Wallace Broecker) et un géologue (George Denton), éclairent chacune à leur manière comment ces changements abrupts ont été mis en évidence et quelles en sont les causes potentielles. Le Groenland est au centre de ce voyage scientifique, rendu possible en partie par l'aide d'un philanthrope : Gary Comer, qui, après avoir fait fortune dans le commerce, s'est passionné sur la fin de sa vie pour les changements dans l'Arctique. Mais on ira aussi parcourir les moraines glaciaires en Norvège et les rivages d'un lac au Nevada (États-Unis), à la suite des auteurs, au cours de carrières scientifiques longues de 30 ou 50 ans. Le livre est plein de rebondissements et de fausses pistes, recréant ce côté essais et erreurs qui est souvent le propre du travail de recherche, et ne tente pas de réécrire l'histoire de manière linéaire. Il montre, par exemple, comment les auteurs ont d'abord cru que la vidange d'un immense lac (le lac Agassiz, au sud de la baie d'Hudson) pendant la dernière déglaciation aurait pu être à l'origine d'une modification rapide du climat, mais que le manque de traces sur le terrain les ont conduits à abandonner cette idée. Un tel dialogue interdisciplinaire n'est bien entendu pas nouveau dans ce domaine : le Danois Willi Dansgaard et le Suisse Hans Oeschger, qui ont laissé leur nom à ces changements climatiques rapides (« oscillations ou événements de Dansgaard-Oeschger »), étaient déjà au centre de tels échanges, tout en étant à la pointe de leur

discipline respective et en y restant ancrés. Le livre est d'ailleurs ponctué d'anecdotes concernant la vie des auteurs et montrant comment des rencontres fortuites entre chercheurs de disciplines différentes ont conduit à des développements inattendus. Il souligne aussi l'importance des collaborations internationales, même si les perspectives sont sans doute souvent propres aux auteurs américains – le lecteur aura tout intérêt à consulter d'autres ouvrages, tels ceux de Claude Lorius sur l'Antarctique et les carottes glaciaires ou d'Edouard Bard sur océan et climat, pour compléter les points de vue développés ici. Curieusement, les travaux importants de chercheurs français au Groenland, comme Valérie Masson-Delmotte, ne sont pas cités.

Cet ouvrage utilise aussi le passé pour éclairer le présent et le futur proche : Sommes-nous à la veille de tels changements très rapides, provoqués en particulier par l'accumulation des gaz à effet de serre ? Approchons-nous de tels points critiques, ces « *tipping points* » qui intéressent de nombreux scientifiques aujourd'hui, et qui verraient au moins localement les températures augmenter (ou diminuer) de 5 ou 10 degrés en quelques années, comme cela s'est produit (naturellement) il y a 12 000 ans au Groenland ? Les auteurs apportent une réponse nuancée – pas de catastrophisme pour attirer l'attention –, mais rappellent que, s'ils sont peu vraisemblables à court terme, de tels changements pourraient être difficiles à gérer, surtout pour les pays pauvres qui n'auront pas les moyens d'absorber ces chocs. La diminution particulièrement rapide de ce qui reste de banquise en Arctique en été est un autre exemple concret d'une évolution du système climatique plus accélérée que ce à quoi on s'attendait il y a seulement 10 ans. Nous ne sommes probablement qu'au début de telles surprises et nous entrons peut-être dans une période sans équivalent dans le dernier million d'années. Mais l'étude interdisciplinaire du passé est riche d'enseignements dont nous devons tirer profit pour pouvoir y faire face.

Nigel G. Yoccoz
(*Université de Tromsø, Norvège*)
nigel.yoccoz@uit.no

Anticiper pour s'adapter : le nouvel enjeu du changement climatique

Laurence Tubiana, François Gemenne, Alexandre Magnan
Pearson Education France, 2010, 208 p.

Anticiper pour s'adapter est un ouvrage rédigé par trois chercheurs de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) : sa directrice, Laurence Tubiana, également responsable de la chaire de développement durable de Sciences Po ; François Gemenne, dont les travaux abordent les négociations et la géopolitique

du changement climatique ; Alexandre Magnan, qui travaille quant à lui sur l'adaptation et la vulnérabilité. Cette collaboration permet de proposer, à travers une dizaine de chapitres regroupés en trois parties, une réflexion à la fois générale et précise sur différents aspects sociaux et politiques de l'adaptation au changement climatique. Ce

sujet n'est pas sans poser problème, à commencer par la tonalité même à adopter pour aborder l'adaptation, souvent perçue comme une stratégie de résignation. Néanmoins, l'énumération, dès l'introduction de l'ouvrage, des difficultés inhérentes à toute discussion sur l'adaptation permet d'exposer par la suite un propos relativement neutre, pour le moins sans ambiguïtés.

C'est d'ailleurs l'objet de la première partie que de clarifier ce qu'il faut entendre par « adaptation au changement climatique ». Après avoir rappelé les enjeux de l'adaptation – que l'on redécouvre aujourd'hui, car les politiques lui préféraient auparavant sa figure complémentaire, l'atténuation –, les auteurs reviennent sur les incertitudes qui lui sont attachées. Des incertitudes tant au niveau des échelles temporelles ou des connaissances des incidences du changement climatique sur les sociétés, qu'à celui du caractère nécessairement évolutif de l'adaptation. Ils soulignent pourtant les principaux impacts du changement climatique (chap. 2), en insistant sur leur caractère systémique et l'entremêlement d'effets aux conséquences directes et indirectes. Le chapitre 3 insiste sur la nécessité de prendre en compte non seulement les risques énoncés dans les pages précédentes, mais encore la vulnérabilité spécifique des territoires potentiellement menacés. Dénonçant la réduction de cette vulnérabilité au seul critère économique d'une région ou d'une population, les auteurs soulignent qu'elle doit d'abord être mise en relation avec la capacité d'adaptation : « l'intérêt principal d'étudier la vulnérabilité consiste à comprendre comment un système fonctionne, pour ensuite envisager des scénarios d'avenir et proposer des réponses pragmatiques » (p. 54). Autrement dit, il est nécessaire d'« anticiper pour s'adapter », en prenant en compte, d'un côté, les aléas physiques prévisibles et, de l'autre, les « facteurs d'influence de la vulnérabilité », qui rassemblent des dimensions culturelles (comme la cohésion d'une société ou sa sensibilité à l'environnement), spatiales (les dynamiques territoriales et démographiques) et sociopolitiques (comme l'organisation politique elle-même ou les conditions de vie de la population).

La deuxième partie détaille les négociations internationales relatives à l'adaptation et leurs enjeux politiques et économiques. Parce que l'adaptation est un enjeu récent, le quatrième chapitre ne propose pas une histoire des sommets politiques sur l'adaptation, mais explique comment celle-ci a été peu à peu intégrée dans les sommets sur le climat. Les auteurs reviennent notamment sur la mobilisation de cette thématique par les pays en développement – elle leur permet de légitimer leur participation à ces négociations – et sur l'approbation, en 2006, du programme de travail sur l'adaptation de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Afin de définir un régime international pour l'adaptation, un comité de l'adaptation dans le cadre de la CCNUCC pourrait articuler deux

axes : l'élaboration des connaissances relatives aux impacts et aux réponses susceptibles d'être apportées et le financement de l'adaptation. Le chapitre 6, consacré au problème du financement, mentionne que les trois principaux fonds existants (« le Fonds d'adaptation » rattaché au protocole de Kyoto, « le Fonds des pays les moins avancés » et « le Fonds spécial pour le changement climatique » relevant de la CCNUCC) disposaient fin 2009 de moins de 500 millions de dollars, « un montant clairement insuffisant au financement de l'adaptation », d'après les auteurs (p. 110). Qui plus est, la question de la nature des fonds et des projets financés semble loin d'être tranchée. De nombreuses critiques peuvent être portées au concept de dette écologique, qui prône une logique de rétribution telle que « les pays qui portent la plus grande responsabilité dans le réchauffement global transfèrent aux moins pollueurs des financements à hauteur de leur responsabilité » (p. 117) ; mais l'adoption d'une logique distributive, où l'évaluation de la vulnérabilité des pays sert à définir l'aide financière à leur apporter, se heurte à la difficulté d'évaluer pleinement cette vulnérabilité. Les auteurs complexifient le débat en rappelant auparavant (chap. 5) les enjeux sociopolitiques des liens entre adaptation et développement. Ils combattent l'idée selon laquelle l'adaptation serait nécessairement liée au développement et mettent en avant que « certains projets [d'adaptation] peuvent entrer en confrontation directe avec de stricts objectifs de développement » et que « tous les projets de développement ne concourent pas à l'adaptation » (p. 96). Les problématiques de financement reprennent cette dialectique en interrogeant l'intégration des aides à l'adaptation dans les aides au développement.

Enfin, la troisième partie propose tout d'abord de détailler « la mise en œuvre de l'adaptation », aux niveaux national (chap. 7) et local (chap. 8). Pourquoi cet intérêt pour les échelles nationale et locale ? Parce qu'il s'agit des « deux échelles prioritaires » pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation. Des programmes d'action nationaux sur l'adaptation (PANA) ont été proposés par la CCNUCC afin d'élaborer des stratégies pour les pays les moins avancés. Ces programmes incluent une analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques et le détail de projets à développer pour favoriser l'adaptation. Outre l'évocation des PANA bangladaïsi, malien, gilbertin et maldiviens, les auteurs précisent les principaux secteurs qui doivent être ciblés, dont la santé, la sécurité alimentaire, les infrastructures, les zones côtières, les écosystèmes, les assurances, la prévention des catastrophes naturelles, l'éducation, le tourisme, l'énergie ou l'eau (p. 130). Parmi les plans d'adaptation de pays plus riches, le cas tunisien est remarquable pour l'intérêt que les autorités portent à l'élévation du niveau de la mer et à la désertification, deux menaces pour des secteurs-clés : l'agriculture et le tourisme. Le cas français

permet de rappeler que le Livre blanc européen de l'adaptation aux changements climatiques reconnaît le rôle fort des États dans les stratégies d'adaptation. Les auteurs précisent enfin que de nombreux pays ont désormais des agences d'État, voire des ministères dédiés à la gestion des catastrophes naturelles au sens large, englobant, grosso modo, des politiques d'adaptation.

Le chapitre 8 aborde l'échelle locale à travers le détail de deux processus : la *community-based adaptation* (CBA) et l'*ecosystem-based adaptation* (EBA). La CBA part « des priorités, des besoins et des capacités des communautés locales » afin que celles-ci puissent renforcer par elles-mêmes « leur aptitude à lutter contre les impacts du changement climatique » (p. 150). L'EBA s'appuie sur la relation des communautés avec leur environnement : « l'une des idées de l'EBA consiste à dire qu'un environnement en bonne santé rend la société moins vulnérable aux risques naturels et aux changements climatiques ». C'est donc localement que des stratégies efficaces peuvent être énoncées, et c'est par l'appropriation locale de ces stratégies que l'adaptation peut s'avérer efficace, autant dans la lutte contre les extrêmes climatiques que dans la prise en compte des évolutions plus lentes dans les modes de vie. Les situations recensées sont diverses. La réhabilitation de récifs coralliens est un exemple « d'option *sans regret* qui apporte à la fois des bénéfices immédiats et de plus long terme » en favorisant la biodiversité et en réduisant la vulnérabilité (pp. 156-157). Des stratégies de repli illustrent comment le renoncement à certains acquis (des terres vouées à l'ensablement, à la submersion) permet de préserver plus durablement d'autres surfaces, comme la dépoldérisation aux Pays-Bas ou la relocalisation de villages menacés par la fonte du pergélisol (en Alaska notamment).

On comprend, avec ces deux chapitres, la difficulté de parler de stratégie d'adaptation *lato sensu* : les nombreux exemples proposés par les auteurs suggèrent surtout que c'est par la confrontation à une diversité de situations que des stratégies innovantes et efficaces peuvent émerger, s'aiguiser, ou être abandonnées.

Les deux derniers chapitres, parce qu'ils abordent cette fois deux thématiques spécifiques : la migration et le tourisme, permettent de saisir plus précisément encore la dynamique sans cesse renouvelée de l'adaptation. Leurs titres prennent d'ailleurs la forme d'une interrogation (« La migration, un échec de l'adaptation ? » ; « Le tourisme, un secteur particulièrement vulnérable ? »), soulignant la difficulté de trancher en faveur d'une perception de ces situations comme des solutions d'adaptation ou comme des réactions imposées. Pour la migration, si les auteurs insistent sur les conditions déplorables des réfugiés climatiques – ils ne sont pas reconnus comme réfugiés au sens de la convention de Genève et sont le plus souvent amalgamés aux réfugiés environnementaux –, les premiers cas n'en sont pas moins restés

des exemples fédérateurs et médiatiques, comme les habitants des îles Tuvalu. Cependant, il demeure « extrêmement difficile » de séparer les différents facteurs environnementaux et socioéconomiques, et par là de dénombrer ce que les auteurs se résolvent à nommer les migrants climatiques. Quoi qu'il en soit, les politiques d'adaptation devront prendre en compte « les régions d'origine et de destination, mais également les migrations elles-mêmes » (p. 175), et les auteurs soulignent que la migration pourrait être considérée comme une stratégie d'adaptation et non pas seulement comme une résignation. Ce revirement est plus facilement applicable au tourisme, puisque l'adaptation passe par un renouvellement de ses activités. Si le tourisme est un secteur important d'émission de gaz à effet de serre qui doit appliquer des stratégies d'atténuation – il est responsable « de 4 à 10 % de la contribution des activités humaines au changement climatique » (p. 182) –, il subira aussi les incidences de ces changements en termes d'infrastructures, de choix des destinations, de ressources disponibles, mais encore d'évolution des modes de vie et de stabilité géopolitique. Les auteurs insistent sur les « redistributions spatiales et temporelles » du tourisme (p. 187) et sur l'accroissement des tensions autour de la gestion de l'eau – lesquelles nécessitent une orientation spécifique des stratégies d'adaptation. Il est certain que les autorités publiques contribueront à favoriser des offres *climate-proof* (p. 190) qui iront dans ce sens.

On retiendra de cet ouvrage que l'adaptation n'est pas une stratégie d'échec : elle doit « être reconnue comme un volet essentiel de la lutte contre le changement climatique, celui qui permettra de limiter au maximum les impacts de ce dernier sur les sociétés humaines et les écosystèmes » (p. 192). L'ensemble des chapitres et des thèmes abordés sont des arguments en faveur de la promotion de politiques d'adaptation, qui doivent dès à présent être réfléchies et mises en œuvre en dépit de « la relative nouveauté de la science de l'adaptation ». La difficulté d'appliquer des stratégies expérimentées ailleurs est également pointée : parce que l'adaptation est tout à la fois processus, état et stratégie (p. 193), il faut considérer des « trajectoires » d'adaptation pour les différentes échelles, le tout s'inscrivant pleinement dans la trajectoire du développement durable.

C'est sans doute parce qu'ils ont souhaité aborder ces multiples dimensions que L. Tubiana, F. Gemenne et A. Magnan livrent une réflexion polymorphe, qui apprivoise tout à la fois un état des connaissances (la première partie qui définit l'adaptation), une analyse politique globale (la seconde partie sur l'adaptation comme objet politique) et des études de cas (la troisième partie sur la mise en œuvre de l'adaptation). Leurs propos sont toujours clairs : l'ouvrage peut ainsi rassembler différents publics, amateurs, experts et décideurs. Il est également ouvert à toutes les disciplines et les sources puisent

autant dans les sciences du climat que dans celles des écosystèmes et des systèmes sociaux. La réflexion sur l'adaptation comme nouveau paradigme se substituant au développement aurait pu faire l'objet d'un approfondissement d'ordre philosophique, sur les critères ontologiques de nos choix de « développement » ; de même, l'affirmation « anticiper pour s'adapter » aurait mérité d'être développée dans un chapitre à part entière. Cela

dit, on ne doit pas sous-estimer l'apport de cette publication, qui embrasse la question de l'adaptation dans son ensemble, malgré la complexité de cette problématique.

Philippe Boudes

(Sociologue, UMR LADYSS,
CNRS-Université Paris 7, France)
philippeboudes@yahoo.fr

At War with the Weather: Managing Large-Scale Risks in a New Era of Catastrophes

Howard C. Kunreuther, Erwann O. Michel-Kerjan, with Neil A. Doherty, Martin F. Grace, Robert W. Klein, Mark V. Pauly
The MIT Press, 2011, XXIV + 416 p.

Les débats politiques et académiques autour de l'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles se sont fortement intensifiés au cours des dernières années. Un certain nombre d'événements extrêmes, impulsés par des forces naturelles, ont en effet récemment entraîné des pertes colossales – que ce soit en termes humains ou matériels – de par le monde et conduit à des répercussions financières et politiques majeures. La couverture médiatique de plus en plus importante de ces événements participe certainement à la prise de conscience grandissante de leur ampleur. Cependant, pour les auteurs du présent ouvrage – Howard C. Kunreuther, professeur de sciences de la décision à l'université de Pennsylvanie, et Erwann O. Michel-Kerjan, directeur du Wharton Risk Management and Decision Processes Center (États-Unis) et président du Conseil consultatif de haut niveau du Secrétaire général de l'OCDE sur la gestion financière des catastrophes de grande ampleur –, c'est dans une « nouvelle ère de catastrophe » que nous sommes désormais entrés. Les dommages économiques imputables aux catastrophes naturelles dans le monde sont en effet passés de 53,6 milliards de dollars au cours de la décennie 1950-1959 à plus de 778 milliards pour la période 1990-1999. De 2000 à 2008, ils se sont chiffrés à 620,6 milliards de dollars à l'échelle mondiale. En outre, 15 des 25 catastrophes naturelles les plus coûteuses de l'histoire des États-Unis sont survenues entre 2001 et 2010.

L'explication principale de cette augmentation significative des dommages est, selon H. Kunreuther et O. Michel-Kerjan, à trouver dans la concentration croissante de personnes et de biens dans des régions à haut risque. Il a ainsi été estimé que les pertes économiques imputables à l'ouragan Andrew – qui toucha la région de Miami en 1992 – auraient été deux fois plus importantes si cet ouragan s'était produit en 2005. Est-ce vraiment étonnant lorsque l'on sait que la population de la Floride est passée d'environ 3 millions d'habitants en 1950 à 13 millions en 1990 et à 19 millions en 2010 ? Aujourd'hui, plus de 80 % des biens assurés dans cet État

sont situés dans des zones côtières fortement exposées au risque d'ouragan. En 2003, 53 % de la population américaine vivaient dans les 673 comtés côtiers des États-Unis, soit 33 millions de personnes supplémentaires en 30 ans.

En outre, le monde interconnecté et interdépendant dans lequel nous vivons aujourd'hui rend de nombreux risques globaux par nature. Les conséquences de tout événement majeur sont dès lors susceptibles d'être beaucoup plus sévères que si cet événement s'était produit il y a 20 ans. Ainsi, une catastrophe naturelle de grande ampleur touchant une région du monde peut, par exemple, conduire à la rupture ou à la désorganisation des chaînes d'approvisionnement en matières premières, résultant notamment en une volatilité très importante des prix sur les marchés internationaux.

Partant de ces constats, l'objectif principal poursuivi par les auteurs est d'examiner des stratégies de long terme en mesure à la fois de réduire les dommages économiques imputables aux catastrophes naturelles et de fournir un soutien financier aux victimes de ces événements. Ils offrent alors une analyse fine et détaillée de la façon dont différents acteurs – des ménages aux chefs d'entreprise, en passant par les élus politiques, les assureurs et les réassureurs – font face aux catastrophes naturelles – et, en particulier, aux ouragans – aux États-Unis, en ce qui concerne aussi bien les investissements en matière de prévention que les mécanismes assurantiels mis en place et les efforts de reconstruction déployés après les catastrophes. Selon les auteurs, la façon dont les catastrophes naturelles sont actuellement pensées et gérées aux États-Unis réclame une profonde remise en question.

Pour garantir un recouvrement durable après la survenue de catastrophes, ils proposent d'utiliser l'infrastructure assurantielle en suivant deux principes directeurs. Premièrement, les montants des primes d'assurance devraient, selon eux, refléter les risques encourus par les assurés dans le but de mettre explicitement en évidence les dangers existants et d'encourager des mesures de prévention efficaces. Deuxièmement, tout traitement spécial pour les ménages défavorisés devrait provenir

d'un financement public général, et non pas de subventions des primes d'assurance.

Pour étayer leurs propositions, H. Kunreuther et O. Michel-Kerjan examinent en profondeur la situation des quatre États les plus exposés – en termes de personnes et de biens – au risque d'ouragan aux États-Unis : la Floride, le Texas, New York et la Caroline du Sud. Chacun de ces États possède son propre paysage assurantiel, réglementaire et politique, ce qui ajoute complexité et intérêt à la question. La Floride reçoit une attention minutieuse en raison, d'une part, du risque important de survenue d'ouragan et d'inondation dans cet État et, d'autre part, de ses caractéristiques particulières en matière de régulation du marché des assurances.

Les auteurs ont choisi d'organiser leur ouvrage en quinze chapitres, articulés en quatre parties. La première partie détaille les facteurs ayant mené à l'augmentation significative des dommages économiques imputables aux catastrophes naturelles depuis les années 1990. Elle décrit l'environnement légal et les caractéristiques du marché des assurances mis en place pour faire face aux risques posés par les ouragans, et propose une analyse de la couverture assurantielle contre les inondations fournie par le *National Flood Insurance Program*.

La deuxième partie s'intéresse à la façon dont les ménages se comportent dans la (non-)prise d'assurance et à celle dont les assureurs et réassureurs décident de la couverture qu'ils acceptent de fournir à leurs clients, ainsi que du prix auquel ils vendent cette couverture. Les auteurs analysent également certains développements récents en matière d'instruments innovants de transfert de risque, avant de fournir des analyses conceptuelles et empiriques au sujet des facteurs influençant l'offre et la demande de couverture assurantielle pour les ménages. Les résultats de leurs recherches révèlent que la plupart des propriétaires ne réalisent pas de comparaison coûts-bénéfices dans leurs achats d'assurances. L'analyse quantifie également la mesure dans laquelle la demande en assurance est sensible au prix. Dans les quatre États étudiés, une augmentation du prix des assurances se traduit par une diminution proportionnelle de la quantité d'assurances achetées.

Dans la troisième partie, les auteurs commencent par examiner la proportion de ménages non assurés résidant dans des zones sujettes à ouragans, et cherchent à savoir si le montant des primes est un facteur déterminant du statut assurantiel de ces ménages. Ils passent ensuite en revue un certain nombre d'incitations économiques visant à encourager les résidents de ces zones à investir dans des mesures de prévention contre les dégâts des ouragans. Leurs résultats révèlent que les revenus des ménages ne constituent pas un caractère déterminant dans la (non-)prise d'assurance. Dans le même temps, peu de ménages effectuent des investissements préventifs contre les dégâts liés aux ouragans, car

ils ne perçoivent pas les bénéfices de telles dépenses, sous-estiment les risques auxquels ils sont pourtant soumis ou font face à des contraintes budgétaires qui les empêchent de réaliser de tels investissements. Les auteurs insistent donc sur l'importance de réglementations urbanistiques, d'aides financières à la réalisation d'investissements préventifs, de contraintes de zonage et de primes d'assurance reflétant les risques – tout en prenant en compte les investissements de prévention réalisés. En effet, indiquent-ils, si un ouragan de grande envergure venait à toucher la Floride dans un futur proche, le réassureur public – le Florida Hurricane Catastrophe Fund – ne pourrait certainement pas couvrir toutes les pertes qui en découleraient. Si les assureurs pouvaient moduler les primes en fonction des risques, il en irait tout autrement. Dans ce dernier cas, le montant des primes serait cependant considérablement plus élevé dans certaines zones que ce qu'il n'est aujourd'hui.

La quatrième partie propose un certain nombre de stratégies visant à encourager les ménages à disposer d'une couverture assurantielle suffisante et à entreprendre des investissements en matière de prévention. Elle s'achève par un dernier chapitre dans lequel les auteurs tentent de généraliser leurs résultats à d'autres risques globaux dans le monde. En effet, s'ils se sont principalement intéressés au fil de cet ouvrage à la question du risque d'ouragan aux États-Unis, ils précisent que leur cadre d'analyse peut également être appliqué à d'autres types de risque naturel, pour d'autres régions du monde, ainsi qu'à d'autres événements extrêmes tels que les accidents technologiques, les pandémies, les attaques terroristes et les crises financières.

H. Kunreuther et O. Michel-Kerjan appellent donc à la redéfinition des politiques visant à gérer les conséquences des catastrophes futures ; ils présentent un certain nombre de stratégies pour contrôler, sinon les ouragans, du moins les pertes qui en découlent. La grande quantité de données et d'analyses empiriques fournies répondra principalement aux intérêts des spécialistes du monde de l'assurance. Cependant, les praticiens de la gestion des risques de catastrophe et, plus généralement, les chercheurs mais aussi les décideurs politiques intéressés par la question trouveront dans cet ouvrage une solide synthèse. Le temps presse : une absence d'actions concrètes dans la gestion des risques de catastrophe et le développement de nouvelles solutions assurantielles mènera à de lourdes pertes – pourtant partiellement évitables – dans les régions dévastées.

Romain Weikmans

(Centre d'études du développement durable,
Université libre de Bruxelles, Belgique)

romain.weikmans@ulb.ac.be

The Third Industrial Revolution: How Lateral Power is Transforming Energy, the Economy, and the World

Jeremy Rifkin

Palgrave Macmillan, 2011, 304 p.

Trad. fr. : **La Troisième Révolution industrielle : comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde**, Les liens qui libèrent, 2012, 416 p.

Pour Jeremy Rifkin, l'humanité est à l'aube d'une nouvelle ère, si bien qu'elle a besoin d'un nouveau récit pour l'appréhender. Celui que nous propose l'économiste et conseiller politique américain, fondateur et président de la Foundation on Economic Trends, dans son dernier ouvrage, se présente comme le point d'aboutissement d'une réflexion mûrie au cours de plusieurs décennies, jalonnées de nombreuses parutions au succès planétaire telles que *Entropy: A New World View* (1980, postfacé par Nicholas Georgescu-Roegen), *La Fin du travail* (1996, préfacé par Michel Rocard) et, plus récemment, *Une nouvelle conscience pour un monde en crise : vers une civilisation de l'empathie* (2011). Par son optimisme, ce récit tranche dans un contexte général plutôt morne, notamment en Europe. L'auteur, en effet, ne tarit pas d'éloges à propos du vieux continent : l'Union européenne (« la plus grande économie du monde ») serait quasiment la seule autorité publique à s'enquérir de la viabilité future de l'espèce humaine (p. 14). C'est pourquoi elle se trouve tout naturellement au cœur du récit programmatique de *La Troisième Révolution industrielle*, qui vise à dessiner les contours d'un futur plus équitable et plus durable, pour conjurer la fin inéluctable de l'ère du carbone, source de bien des maux : changements climatiques, chômage de masse et inégalités sociales.

Structuré en trois parties pour un total de neuf chapitres, l'ouvrage présente le compte rendu de la mise en œuvre de la vision et du modèle de développement économique de la troisième révolution industrielle. Ce compte rendu prend à de nombreuses reprises la forme d'un carnet de route des différentes étapes de la genèse et de la diffusion du programme. C'est notamment le cas de la première partie, dans laquelle l'auteur dresse la liste de tous les protagonistes (aussi hétéroclites que nombreux) du projet et relate les principaux événements, rencontres, sommets, qui l'ont fait évoluer.

Deux axiomes structurent cette réflexion. Le premier postule que « les régimes énergétiques déterminent la nature des civilisations – leur façon de s'organiser, de répartir les fruits de l'activité économique et des échanges, d'exercer le pouvoir politique et de structurer les relations sociales » (p. 155). Le second, corrélé au précédent, pose que « les grandes révolutions économiques de l'histoire se produisent quand de nouvelles technologies des communications convergent avec de nouveaux systèmes d'énergie » (p. 12). Par le prisme de ces deux axiomes, l'auteur présente une relecture de l'histoire

contemporaine des sociétés industrielles en termes de régimes énergétiques. Lorsque, au début du XIX^e siècle, la maîtrise de la puissance motrice de la vapeur renouvelle le secteur de l'imprimerie, la démocratisation des journaux, des revues et des livres participe à l'alphabetisation progressive d'une main-d'œuvre capable d'entretenir le mouvement en cours, en l'occurrence la première révolution industrielle qui propulse l'humanité dans l'ère des énergies fossiles. Un siècle plus tard, la convergence de la communication électrique et du moteur à combustion interne engendre la deuxième révolution industrielle.

L'urgence du passage à une économie post-carbone est manifeste de deux points de vue. Premièrement, si depuis 2008 « la plupart des chefs d'État, des chefs d'entreprise et des économistes n'ont pas encore compris la véritable cause de l'écroulement économique qui a ébranlé le monde », pour l'auteur le diagnostic est clair : depuis la survenance du « pic mondial du pétrole par habitant » en 1979 et du « pic de production pétrolière » (le fameux « *peak oil* » de M. King Hubbert) en 2006, nous nous approchons des dernières limites du système économique fondé sur les énergies fossiles. Ainsi, « la crise, c'est le pétrole » (p. 52). Comme si cela ne suffisait pas, à la faillite des économies s'ajoute l'endettement insoutenable des sociétés humaines : la catastrophe climatique – dont l'origine anthropique est aujourd'hui avérée – marque l'arrivée à terme de l'échéance de la « facture entropique » des première et deuxième révolutions industrielles.

J. Rifkin propose alors un « plan économique pragmatique » (p. 107) pour sortir de cette double crise inéluctable : une troisième révolution industrielle, caractérisée par une nouvelle matrice communication-énergie fondée sur la convergence d'Internet et des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, géothermie, biomasse). Pour qu'elle se concrétise, cinq piliers doivent être mis en place simultanément (d'ici 2050).

Le premier pilier reprend un des termes du paquet énergie-climat adopté par l'Union européenne en 2008, en l'occurrence l'augmentation de la part des énergies renouvelables à 20 % de la consommation totale. Le deuxième consiste à transformer le parc immobilier de tous les continents en microcentrales capables de collecter sur site les énergies renouvelables. À l'échelle des vingt-sept États membres de l'Union européenne, ce sont 190 millions d'immeubles qui pourraient être équipés. Outre

l'innovation technologique, ce pilier permet de s'émanciper des énergies « élitistes » (énergies fossiles et uranium), uniquement disponibles en des lieux bien précis à travers le monde, au profit d'énergies disponibles partout et, qui plus est, gratuites. Le troisième pilier vise à répondre au problème structurel de l'intermittence des renouvelables. Sans possibilité de stockage de l'énergie, l'avènement de la troisième révolution industrielle n'est que fantasme ; c'est pourquoi la pile à hydrogène est présentée comme la clef de voûte de l'ère post-carbone (p. 75).

Le quatrième pilier consiste à mobiliser la technologie d'Internet pour transformer le réseau électrique en « Internet info-énergétique » permettant aux millions de petits producteurs d'énergie d'échanger leurs excédents de pair à pair. Il vise à généraliser les réseaux énergétiques intelligents (les fameux « *smart grids* », où circule également de l'information relative à l'évolution météorologique, à la courbe de consommation énergétique, etc.), bidirectionnels (recevoir et envoyer), capables d'échanger de l'électricité distribuée (qui n'est pas centralisée par une poignée de producteurs) et couplés à des systèmes de facturation dynamique afin de réaliser des économies d'énergie. Pour J. Rifkin, « le réseau intelligent est la colonne vertébrale de la nouvelle économie » (p. 78). Enfin, le cinquième pilier appelle à reconsidérer les modes de transport au profit de véhicules électriques équipés de piles à combustibles et/ou rechargeables, permettant d'acheter, et de vendre, de l'électricité sur le réseau interactif promu par le quatrième pilier.

Abandonnant rapidement le style approprié à la formulation de conjectures, l'auteur pose que la troisième révolution industrielle va modifier radicalement tous les aspects de notre façon de travailler et de vivre (p. 58). Elle implique une rupture paradigmatique, voire psychologique (« changement de Gestalt » [p. 117]). Les deux autres parties de l'ouvrage listent les implications majeures de cette évolution et alimentent certaines des conclusions énoncées dans des parutions précédentes.

Le lecteur l'aura compris, avec comme maître mot la décentralisation, l'implication principale de cette révolution industrielle peut être résumée par l'expression « *Power to the people* » (p. 73). En jouant sur l'ambiguïté sémantique du terme, l'expression renvoie à la fois au « pouvoir » (*dixit* la chanson de John Lennon) et à l'énergie. Si l'ère des énergies élitistes se caractérisait par le gigantisme (des infrastructures, des capitaux, etc.) et la centralisation encouragée par les économies d'échelle verticales nécessitant une structure de commandement hiérarchisée, l'ère post-carbone, à l'inverse, en démocratisant la production et la distribution de l'énergie, entraînerait la remise en cause de la domination des grandes compagnies du secteur énergétique et s'accompagnerait de l'émergence d'une « économie coopérative » : « la relation antagonique entre vendeurs et acheteurs cède la

place à une relation coopérative entre fournisseurs et usagers. L'intérêt personnel est subsumé par l'intérêt commun. La propriété intellectuelle de l'information est éclipsée par un nouvel accent sur l'ouverture et la confiance collective » (p. 166). L'avènement de la « civilisation de l'empathie » et du « capitalisme distribué » devient alors possible.

À ce stade, notons que, si l'auteur marque avec insistance son aversion vis-à-vis des structures hiérarchiques centralisées, il n'en adopte pas pour autant une position libérale louant les mérites de la coordination décentralisée par le marché, bien au contraire. Il réhabilite le rôle primordial de l'État dans les révolutions économiques et dans le fonctionnement de l'économie en général, et adopte une position qui fait écho aux travaux du prix Nobel d'économie Elinor Ostrom, disparue récemment : la solution se trouve dans une voie intermédiaire à ces deux extrêmes et elle est fondée, ici, sur le « pouvoir latéral » distribué et coopératif.

Ensuite, la généralisation d'une infrastructure nodale de l'énergie et des communications engendrerait inévitablement l'essor d'une gouvernance en réseau à l'échelle des continents, afin de limiter l'entropie des relations. Pour étayer cette thèse de la continentalisation, J. Rifkin invoque différents exemples d'intégration régionale (Association of Southeast Asian Nations [ASEAN], Accord de libre-échange nord-américain [ALENA], Union africaine, etc.). Ici, encore plus qu'ailleurs, le tropisme européen de l'auteur est manifeste.

Ces implications en appellent d'autres, plus fondamentales, telles que la refonte des disciplines académiques. À ce titre, un chapitre entier est consacré à la critique de l'héritage d'Adam Smith en tant que père fondateur de la science économique standard (notons au passage que sa *Théorie des sentiments moraux*, où le concept de « sympathie » est développé, n'est pas mentionné). J. Rifkin y exhorte les sociétés (industrielles) à adopter une nouvelle science économique fondée sur les deux premières lois de la thermodynamique (principe de conservation de l'énergie et loi de l'entropie). Holiste, cette nouvelle science viserait à instaurer un partenariat avec la nature, dont la durabilité devrait être assurée en vertu de sa valeur intrinsèque. En se plaçant au même niveau que Nicholas Georgescu-Roegen ou encore Herman Daly, l'auteur se présente comme un des protagonistes de ce qui deviendra plus tard l'économie écologique, dont il rappelle les principes. Cette nouvelle science économique permettrait d'accompagner l'émergence d'une nouvelle société fondée sur l'empathie, où la propriété privée se marginaliserait, où le travail de masse disparaîtrait et où la partition entre humains et non-humains ne serait plus pertinente, donnant ainsi naissance au citoyen du XXI^e siècle : l'« *Homo empathicus* », doté d'une conscience « biosphérique » (p. 334).

J. Rifkin fait preuve d'une grande pédagogie pour exposer son programme et ses implications. La perspective historique est éclairante, tout comme la profusion des exemples invoqués pour étayer la crédibilité du projet. Cependant, l'optimisme excessif de l'auteur interroge : en troquant son costume de scientifique pour adopter celui d'essayiste, il néglige bien souvent les vertus de la démonstration au profit d'un discours dithyrambique au caractère messianique, dans lequel le conditionnel n'est pas de mise. Cela nourrit la méfiance d'un lecteur qui adhérerait pourtant à la nécessité d'une prise

de conscience généralisée face à la gravité de l'enjeu ; or, cette nécessité est criante, tant les solutions proposées aujourd'hui sont à l'image des brioches pour conjurer la famine, comme le prouve l'issue des derniers sommets internationaux (dont Rio + 20).

Arnaud Buchs

(Université Grenoble Alpes, PACTE-EDDEN,
CNRS, France)

arnaud.buchs@upmf-grenoble.fr

The End of Energy: The Unmaking of America's Environment, Security, and Independence

Michael J. Graetz

The MIT Press, 2011, X + 374 p.

Sous ce titre intrigant, *The End of Energy* déroule une histoire de l'énergie aux États-Unis sous huit présidents : Nixon, Ford, Carter, Reagan, Bush père, Clinton, Bush fils et enfin Obama (une chronologie des principaux événements figure en annexe). On perçoit clairement que l'auteur, professeur de politiques publiques, et spécialiste de taxation, à l'université de Yale a une excellente connaissance de ces contextes politiques depuis plusieurs décennies. L'une des thèses du livre, qui pourrait expliquer son titre, est le fait que nous sommes à la fin d'une longue période dans laquelle l'importance cruciale de l'énergie pour les États-Unis n'a pas été prise en compte à sa juste mesure. Cette situation, et c'est le sens du sous-titre, a conduit à la dégradation de l'environnement et à l'affaiblissement de la sécurité et de l'indépendance nationales.

Cinq des quatorze chapitres sont consacrés chacun à une forme d'énergie (charbon, gaz, etc.). D'autres couvrent des sujets transversaux (importance de l'environnement, politique du climat...). Tous sont rédigés selon un sens de narration historique. Le dernier chapitre, qui s'ouvre sur l'accident de la plateforme pétrolière de BP dans le golfe du Mexique (en avril 2010), constitue en réalité une conclusion. Plus de soixante pages de références bibliographiques en petits caractères (un certain nombre issues de la presse) révèlent le travail impressionnant qui sous-tend cet ouvrage.

Le volume s'ouvre par une description saisissante des trajets de quantités colossales de pétrole amenées depuis le Moyen-Orient, jour après jour, pour satisfaire une soif gigantesque d'or noir, dont la plupart des Américains ne sont pas conscients dans leur vie quotidienne. Pourtant – et l'auteur y revient à maintes reprises à travers de nombreux extraits commentés de discours –, la mise en scène de la dépendance énergétique américaine n'a pas manqué de rhétorique, de slogans et de principes dans la bouche des plus hauts responsables. Le choc pétrolier de 1973 apparaît comme un tournant, après

lequel les présidents vont se succéder pour annoncer la nécessaire fin de la dépendance des États-Unis envers l'énergie importée. À la fin des années 1970, Jimmy Carter soutiendra un programme solaire considérable ; en 1972, une étude sérieuse estimera jusqu'à mille le nombre de centrales nucléaires à construire dans le pays avant la fin du siècle, des projets de fuel liquide à partir du charbon seront élaborés, ou encore diverses formes de biocarburants seront soutenues par le gouvernement.

Mais ces alternatives au pétrole connaîtront leurs obstacles, généralement avant tout économiques. Sous la présidence de Carter, le coût du solaire reste des dizaines de fois plus élevé que l'électricité produite par le pétrole ou le charbon. L'accident de la centrale nucléaire de Three Miles Island (en mars 1979), avec ses erreurs humaines racontées de façon saisissante, aura comme conséquence le ralentissement très fort d'un programme en réalité déjà hypothéqué par ses coûts. Le charbon liquide serait pour sa part également plus coûteux à utiliser dans les automobiles comparé au pétrole. Reste le succès des biocarburants, sous la houlette d'un géant de l'agrobusiness, ADM, ce qui est un peu ironique pour cette forme d'énergie promue par des environnementalistes des années 1970, comme Barry Commoner.

Quant au gaz naturel, l'auteur y voit l'un des rares succès en matière de développement énergétique aux États-Unis. Son livre, dont le manuscrit a été achevé en septembre 2010, mentionne encore peu le gaz de schiste. Mais la part de celui-ci augmente très rapidement dans la production d'électricité aux États-Unis et, en 2012, Obama a pu se féliciter du passage partiel du charbon (premier vecteur de production d'électricité dans son pays) vers le gaz, notamment non conventionnel, comme une cause de diminution des émissions de gaz effet de serre. En dépit des effets environnementaux de cette exploitation, il est peu probable que le développement de cette énergie s'arrête là, les États-Unis envisageant même désormais de devenir exportateur de gaz à moyen terme.

Les questions climatiques sont bien présentes dans le livre. L'auteur plaide à de multiples reprises pour taxer plus fortement le carbone, plutôt que d'espérer de la législation « *cap and trade* » (marché du carbone) des diminutions d'émissions qui ne seront pas au rendez-vous. D'autres facteurs environnementaux, comme les pollutions de l'air, ou sociaux, telles ces grandes grèves des mineurs dans les années 1970 qui sont allées jusqu'à paralyser des centrales américaines et provoquer des coupures de courant, apparaissent au fil des pages.

L'un des points forts est de retracer avec précision les jeux des différents acteurs à des moments importants de l'histoire de l'énergie aux États-Unis. Ce type de travail très documenté sur l'histoire récente de questions touchant à l'énergie et à l'environnement se retrouve d'ailleurs dans d'autres ouvrages édités par The MIT Press. Pour M.J. Graetz, les lobbyistes intéressés par le court terme ont acquis davantage de pouvoir que par le passé, et un certain nombre de décisions politiques ne sont pas suffisamment étayées par des données et des faits, mais motivées de façon disproportionnée par des intérêts particuliers. Les environnementalistes ne sont pas épargnés non plus. Si l'auteur leur fait souvent crédit d'avoir, par leurs campagnes, poussé à prendre en compte certains problèmes, il considère que le manque de réalisme de plusieurs de leurs propositions de solutions est en partie responsable de l'échec politique de celles-ci. Ainsi ne croit-il pas que l'on puisse promouvoir les énergies renouvelables et en même temps changer le modèle de société vers davantage de « *small is beautiful* ». D'une part, la mise en place de tels programmes énergétiques nécessite la participation d'acteurs industriels qui ne seront pas intéressés par ce changement de modèle ; d'autre part, la majorité des Américains acceptera difficilement ce genre de tournant culturel. M.J. Graetz conclut que des changements importants et généralisés de mode de vie ne peuvent être des conditions de la promotion effective des énergies renouvelables. On notera aussi la vision assez critique des « *green jobs* », dont l'auteur n'est pas sûr qu'ils soient importants en nombre ni qu'ils bénéficient beaucoup aux États-Unis. Il pointe même un possible remplacement partiel d'une dépendance envers le pétrole du Moyen-Orient par des équipements d'énergie renouvelable importés d'Asie (même s'il estime que ce serait déjà un progrès) et dont seule la main-d'œuvre d'installation serait américaine. Enfin, on trouve dans le livre de nombreux exemples de subsides peu justifiés envers toutes sortes de formes d'énergie, ce qui est intéressant sous la plume d'un auteur qui n'est pas pour autant contre les politiques publiques, mais fermement en faveur de politiques plus efficaces.

M.J. Graetz critique les politiques et les acteurs industriels pour avoir trop souvent attendu une solution purement technologique, capable de résoudre la problématique énergétique d'un seul coup et sans compromis douloureux. Son bilan est, on s'en doute, plus complexe. Il promeut des solutions technologiques, mais insiste beaucoup sur l'influence des prix et présente des propositions familières ailleurs, par exemple en France, comme augmenter progressivement la taxation et corriger les inégalités ainsi induites. Il plaide aussi pour tenir compte de l'intérêt général de la nation, y compris des générations futures.

Au terme de ce volume, qui se lit facilement en raison de l'intérêt de ses propos, de leur fluidité et de leur grande diversité (même si certains dossiers sont peut-être trop fouillés pour un lecteur non spécialisé), on ressent une impression de blocage. Bien que, selon M.J. Graetz, les États-Unis aient conscience que leur situation énergétique est en partie responsable de guerres dans lesquelles ils sont impliqués (mais ce point n'est pas très développé dans le livre), ils ne sont pas prêts pour autant à changer d'approche. L'auteur semble documenter des phénomènes qui se répètent, jusque parfois dans les termes utilisés. On perçoit son irritation, pour ne pas dire son inquiétude, à voir son pays répondre en fonction des circonstances et des pressions, derrière le vernis des principes réitérés, au lieu de mettre en place une réelle politique énergétique d'indépendance et de protection de l'environnement. L'analyse désillusionnée qu'il fait du discours d'Obama lors de l'explosion de la plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique en est une illustration. De fait, on n'entrevoit pas nécessairement de sources de réorientation importante, en dépit des appels réitérés de l'auteur pour que son pays change d'approche. Mais sans doute la lucidité informée est-elle déjà un acquis considérable en ces matières.

Un regret : la limitation stricte du livre à la situation des États-Unis pourrait donner au lecteur européen un petit goût de trop peu. Certes, l'un ou l'autre pays apparaissent çà et là au fil du propos, mais très peu des thèmes richement développés ici sont comparés à des situations en vigueur ailleurs. Ce n'était pas le cahier des charges du livre, mais, avec les connaissances de l'auteur, il aurait été possible d'enrichir encore les constats de cette façon : l'Amérique n'est pas une île !

Edwin Zaccai

(IGEAT, Université libre de Bruxelles, Belgique)

ezaccai@ulb.ac.be

Le Développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales

Vincent Béal, Mario Gauthier, Gilles Pinson (Eds)

Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011, 464 p.

Coordonné par Vincent Béal, Mario Gauthier et Gilles Pinson, cet ouvrage interroge l'ampleur des transformations apportées par le développement durable à la ville : un peu, beaucoup ou pas du tout ? Chaque contribution mériterait d'être discutée en détail, ce qui est impossible. Je me centrerai donc en premier lieu sur l'introduction, qui met en perspective les textes rassemblés, souligne leur cohérence et assume leur diversité. Elle met la focale sur ce que les sciences sociales « font » au développement durable quand elles s'en « saisissent », presque au sens culinaire ! Elle entreprend « la nécessaire clarification du statut épistémologique [de ce] mot d'ordre ». À l'évidence, le regard des sciences sociales sur le développement durable est pluriel.

Les deux axes structurants sont le statut épistémologique du développement durable et la posture des chercheurs en sciences sociales qui l'étudient. Lorsque le développement durable a le statut d'objet, il est une catégorie de la pratique et non un outil de production de connaissances nouvelles. Les chercheurs l'étudient en lui appliquant leurs théories, concepts et méthodes. Lorsqu'il devient un concept et/ou une théorie, il produit des effets de connaissance, « [faisant] basculer les acteurs de la production de l'urbain dans un autre univers mental leur permettant de mieux intégrer les interdépendances entre échelles spatiales [...], entre secteurs [...], entre échelles temporelles [...]. La durabilité serait une pensée de la relation et de la précaution ».

La posture « objectivante » se fonde sur la rupture épistémologique de Gaston Bachelard. Elle vise à dévoiler les véritables raisons des acteurs du développement durable, présumés aveuglés par leurs impensés. La posture « radicale » (au sens anglo-saxon) postule que le développement durable est un « rideau de fumée » au service du capitalisme et qu'il relève d'une grille de lecture marxiste. La posture « pragmatique » réduit la distance entre chercheurs et acteurs. Le paradigme de la réflexivité d'Anthony Giddens prévaut sur celui de la rupture. Par ses retours critiques, le chercheur contribue au réajustement de l'action engagée. Il devient un coproducteur du développement durable qu'il analyse et appelle de ses vœux : « la production de la théorie sociale et la formulation de l'utopie sociale sont souvent liées ».

Ces catégorisations sont stimulantes mais trop raffinées : elles brouillent les pistes plus qu'elles n'apportent de « plus-value » heuristique. La distinction entre le statut épistémologique et la posture des chercheurs ne semble pas pertinente ici : tous les auteurs qui font du développement durable un objet d'étude ont une posture objectivante. De la même manière, ceux qui font du développement durable un outil de connaissance ont

une posture pragmatique (on aurait dit « constructiviste » il y a dix ans). La posture « radicale » est une simple variante de la posture objectivante : elle est ici revendiquée par un seul auteur (au nom d'un curieux néomarxisme), là où d'autres se réclament de Pierre Bourdieu, Michel Crozier ou Michel Foucault. En admettant des échelons intermédiaires entre les deux pôles extrêmes, l'opposition entre la rupture épistémologique et la réflexivité me semble suffisante pour rendre compte des positionnements théoriques présents dans cet ouvrage.

Les première et troisième parties regroupent des contributions « objectivantes ». La première – « Développement durable et systèmes d'acteurs des politiques urbaines » – part des acteurs et/ou de la gouvernance (au sens large de système de coordination des acteurs). Le développement durable est l'enjeu de luttes pour le promouvoir ou le freiner, chacun cherchant à élargir sa sphère d'influence et à contrôler le processus enclenché. Les consultants en développement durable se constituent en groupe professionnel sur la base de trois compétences : « créer et mettre en œuvre des outils performants ; mettre en scène les dispositifs produits et en faire des projets exemplaires et facilement reproductibles ; organiser la participation démocratique pour produire du consensus » (Bruno Villalba). La rénovation-destruction des grands ensembles de logements sociaux dans les banlieues françaises est qualifiée de « rénovation durable », car les constructions répondent à des normes techniques : « haute qualité environnementale » (HQE), « bâtiment basse consommation » (BBC) [Renaud Epstein]. Au Royaume-Uni, les lobbies qui influencent la politique de « logement durable » (*sustainable housing*), dite « zéro carbone », se querellent sur le calendrier et le niveau d'exigence des nouvelles normes techniques (Chris Pickvance). La ville de Lille met en place des dispositifs participatifs pour élaborer l'Agenda 21 local et le plan de déplacements urbains, mais « tout se passe comme si la procédure de concertation savamment orchestrée pour convaincre les participants de l'équité de la décision servait à mieux dissimuler des décisions prises en coulisse. On peut parler de domestication des procédures par les acteurs politico-administratifs » (Séverine Frère). Ces quatre contributions montrent une stratégie plus ou moins consciente de technicisation et de dépolitisation du développement durable. L'utopie est rabattue sur des dispositifs techniques et procéduraux, le social est réduit à la portion congrue.

La troisième partie – « Idéologies de la ville durable et productions urbaines » – interroge la justice sociale et l'équité des projets : La ville durable est une rhétorique

consensuelle, mais fait-elle bouger les lignes ? L'inertie est grande et la « dépendance au sentier » empêche d'innover, puisqu'il faudrait sortir des sentiers battus. Le développement durable prend en compte certains problèmes environnementaux à la marge, mais sans renoncer à la croissance urbaine. La lutte contre l'étalement urbain a deux effets : « tendre le marché immobilier dans les centres-villes et contribuer à l'éviction des catégories sociales les plus défavorisées de ces centres » (Vincent Béal). C'est visible dans le projet « Lyon-Confluence » comme dans le projet « Carré de Soie » à Vaulx-en-Velin, banlieue emblématique des « zones sensibles » (Yves Bonard). Pour élaborer leur plan de déplacements urbains, de nombreuses villes françaises ont mis en place des dispositifs de débat public. La participation est sélective et encadrée. L'innovation procédurale n'entraîne pas d'innovations substantielles permettant de réduire les inégalités sociales devant la mobilité (Florence Paulhiac Scherrer). La diffusion dans le grand public de mesures scientifiques sur la qualité de l'air a le but vertueux de mobiliser les citoyens et de les inciter à modifier leurs pratiques pour réduire la pollution. Mais les citoyens reçoivent les messages et les suivent avec résignation, sans réelle prise de conscience (Nathalie Blanc *et al.*).

À l'exception de celui d'Erik Swyngedouw, les textes réunis dans les deuxième et quatrième parties – respectivement intitulées « Le développement durable urbain en démocratie » et « Mettre en œuvre le développement durable urbain » – ont une entrée pragmatique. Même s'ils font des analyses critiques, ces chercheurs dialoguent avec les acteurs du développement durable et ils indiquent des pistes pour un meilleur pilotage de l'action publique. Dans le débat public précédant le nouveau plan d'urbanisme de Montréal, Michel Gariépy et Mario Gauthier font du développement durable un « concept procédural ». Leur conclusion est moins assurée : le développement durable serait « un principe sans normes » ; il aurait le mérite de « contribuer à la mise en débat, même timide, des contradictions de l'action publique territoriale ». Nouveau paradoxe, les décisions importantes se prennent souvent à l'échelle de l'agglomération ou de la métropole, alors que le débat public s'engage à l'échelle des quartiers. Pour Lila Combe et Franck Scherrer, « la bonne échelle » est un mythe et il faut s'essayer à articuler les échelles en faisant entrer les acteurs dans des processus d'apprentissage mutuel. Dans les conseils de développement des agglomérations, « les dispositifs participatifs politisent plus qu'ils ne pacifient les débats » (Alain Faure et Philippe Teilhet). Pour ces auteurs, ces dispositifs sont « les prémisses d'une démocratie différentielle en gestation : ils n'énoncent pas le bien commun, mais les principes démocratiques de sa production ».

La formule de Jean-Philippe Leresche et Stéphane Nahrath pourrait être reprise par (presque) tous : « prendre le développement durable au sérieux et le

maintenir à bonne distance critique, sans diabolisation ni idéalisation ». Le développement durable requiert une gouvernance à la fois multiniveaux et intersectorielle, mais celle-ci produit trois paradoxes : les nouvelles échelles territoriales (intercommunales notamment) ne suppriment pas les anciennes mais les réarticulent ; le décloisonnement des secteurs passe par des politiques sectorielles fortes ; le développement durable s'inscrit dans le long terme et ses acteurs doivent être patients, mais sans négliger les urgences. Les projets d'écoquartiers de Borderouge et Andromède, à Toulouse, illustrent ces paradoxes. Pour Yann Ferguson, si le développement durable n'est pas un concept scientifique, il a un mérite : « il est devenu un précepte, c'est-à-dire une obligation de passer par lui ». L'analyse des « contrats de quartier » à Milan souligne la place de la confiance dans la gouvernance : au début, la confiance interpersonnelle permet de prendre le risque d'innover ; mais elle est fragile et une confiance institutionnelle, plus difficile à obtenir, doit la renforcer (Samuel Mössner). Les politiques de lutte contre le changement climatique sont prises dans un paradoxe : l'approche techniciste entretient l'illusion que le progrès technique permettra de résoudre le problème environnemental sans changer les modes de vie ; mais l'appel au changement des modes de vie reste incantatoire sans des objectifs chiffrés pour sanctionner les insuffisances et avancer (François Bertrand et Laurence Rocher).

Bien qu'inclassable, E. Swyngedouw figure dans la deuxième partie, car il dénonce un déficit de démocratie. Il propose une construction philosophique sur l'état du capitalisme avancé. Il cite abondamment Alain Badiou, Slavoj Žižek, Jacques Rancière, etc. Il reprend la distinction classique en anglais entre la politique politicienne (*politics*), la politique gestionnaire (*policy*, appelée par Rancière « police ») et le politique (*polity*). Le politique naîtrait de la fusion de la liberté et de l'égalité dans « l'égaliberté ». Mais E. Swyngedouw ne s'appuie sur aucune donnée empirique et il ignore superbement les réflexions d'Alexis de Tocqueville et de Georg Simmel sur le conflit permanent et irréductible entre la liberté et l'égalité. Le politique émerge de l'effervescence, il repose sur le dissensus et l'expression des conflits, c'est très juste. Mais la conclusion est inattendue : « le politique se caractérise par son intermittence ». Le politique passe par des phases de haute et de faible intensité, mais disparaît-il complètement ? E. Swyngedouw s'oppose explicitement à l'idée que « tout est politique », théorisée notamment par Foucault et Michel de Certeau. Considérer le politique comme un tsunami qui dévaste la côte avant de disparaître au fond de l'océan, pour une durée indéterminée, légitime paradoxalement la dépolitisation que l'auteur prétend combattre.

Le développement durable réactive le débat récurrent dans les sciences sociales entre recherche « fondamentale » et « appliquée », donc impure. Il le transforme en

donnant à la recherche pragmatique une légitimité fondée sur la réflexivité. Cet ouvrage fait l'état des lieux de la recherche sur le développement durable urbain et de la fragmentation de la communauté scientifique qui s'y intéresse. Cette fragmentation est-elle indépassable ou peut-on, sans passer pour naïf, essayer d'opérer des rapprochements ? Bourdieu a toujours fait de la rupture épistémologique le fondement de la scientificité. Pourtant, dans ses derniers textes, il a insisté sur la réflexivité ; les deux sont incompatibles et, à ma connaissance, il n'a pas exposé comment il les conciliait. Un ouvrage collectif récent, *Développement durable, communautés et sociétés*, coordonné par Josiane Stoessel-Ritz, Nicole Mathieu et

moi-même (Peter Lang, 2012), envisage de tels rapprochements par des processus transactionnels aboutissant à des compromis pratiques et provisoires entre des légitimités complémentaires et opposées. Cette piste serait-elle féconde pour saisir le développement durable comme une utopie sociale et un paradigme renouvelant la pensée sur la ville ?

Maurice Blanc

(Professeur émérite de sociologie,
Université de Strasbourg, France)
maurice.blanc@unistra.fr

L'Amazonie brésilienne et le développement durable

Martine Droulers, François-Michel Le Tourneau (Eds)
Belin, 2010, 480 p.

Cet ouvrage fait le bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire sur le développement durable en Amazonie. L'objectif principal est de répondre à la question : « Quels sont les facteurs (favorables) de ce type de développement » ? Il s'agit d'abord de passer les idées a priori, que l'on peut avoir sur cette question, au filtre de l'analyse de la réalité, puis de vérifier la possibilité d'une compatibilité entre développement économique et social, d'une part, bon fonctionnement écologique et préservation de la biodiversité, d'autre part. Ainsi ce programme, intitulé DURAMAZ, a centré son activité sur une analyse comparative de diverses expériences de politiques de développement durable dans la région amazonienne du Brésil, des succès et des échecs, dont l'origine multifactorielle reste à établir.

Pour ce faire, les dimensions géographiques, démographiques, anthropologiques et socioéconomiques des expériences de développement durable ont été prises en compte. Treize sites ont été choisis parmi des centaines de tentatives afin de représenter la diversité de ces expériences. Les résultats sont en grande partie exploitables par les acteurs de terrain au niveau le plus fin – celui des habitants ; ils peuvent aussi toucher une large audience scientifique (c'est du moins l'opinion du lecteur). L'expression de « laboratoire amazonien » est dans ce domaine du développement durable aussi pertinente que pour les études écologiques et sur la biodiversité. L'approche est à l'évidence pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire, mais reste relativement confinée aux sciences sociales. Même si la géographie, assurée par les meilleurs spécialistes de la région amazonienne, peut construire un discours environnemental pertinent, il n'en demeure pas moins que la contribution d'autres disciplines, relevant des sciences de la nature, pourrait s'avérer fructueuse si ce projet devait connaître une suite. À ce propos, on ne peut qu'espérer que les recherches menées

puissent l'être sur un terme plus long, c'est-à-dire connaître un véritable « développement durable ».

Répondant à l'appel d'offres du programme « blanc » 2006 de l'Agence nationale de la recherche (ANR), ce projet a été retenu et donc financé pour une durée de trois ans. Il regroupe des équipes du CNRS et de l'Université (Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine [CREDA], UMR CNRS-Université Paris 3 ; UMR Climat et occupation du sol par télédétection [COSTEL], CNRS-Université Rennes 2), de l'IRD (PALOS, UR Patri-moines locaux et stratégies) et de l'Université de Brasilia (Centre de développement durable). Les résultats font donc l'objet de cet ouvrage, édité par Belin.

La rédaction est située entre celle, classique, d'un rapport de recherche destiné à la communauté scientifique, qui y trouve son compte, et celle visant un public d'acteurs d'un développement souhaité durable. Pour toucher une plus vaste audience, une présentation plus ramassée, plus synthétique, aurait peut-être mieux convenu, d'autant plus que les résultats bousculent certaines idées reçues : ceux-ci soulignent, en particulier, la difficulté persistante d'associer, au-delà du discours, les questions environnementales et celles du développement des sociétés humaines. Le modèle amazonien a été souvent idéalisé et l'on s'aperçoit que les comportements réels placent d'abord le bien-être des humains, l'environnement restant en second plan. Si ces sociétés véhiculent plus ou moins un discours environnementaliste, dans la pratique elles ne l'appliquent pas en priorité. Et le lecteur de se demander si ce discours n'est pas encore le fait des pays développés et, dans ces pays, celui d'une classe plutôt aisée.

Mais revenons à la démarche et à la méthodologie. L'idée centrale relève de ce qu'on appelle le socio-environnementalisme et s'appuie sur l'analyse conjointe de la diversité sociale et culturelle, d'une part, et de la

diversité environnementale, d'autre part. L'échelle choisie est celle du territoire habité par ce qui est désigné comme une « communauté », ce dernier terme, globalisant, ayant été choisi à cause de la diversité des situations locales. La méthodologie s'appuie sur des enquêtes serrées effectuées dans treize localités fort bien décrites et dont les choix sont précisément justifiés. Cependant, en raison de la disparition d'un acteur-clé dans l'une d'entre elles, l'analyse ne porte que sur douze cas. Les auteurs utilisent des méthodes éprouvées de constitution de bases de données géoréférencées et d'analyse statistique des données.

On retiendra le sérieux de la démarche : définition des espaces biogéographiques, enquête sociologique EBIMAZ, visant à définir les traits d'histoire de vie des communautés, bases de données géoréférencées et système d'information géographique (SIG), ainsi que le système d'intégration et d'analyse des données IDURAMAZ. Nous insisterons sur ce dernier point, tout en soulignant que les autres parties sont aussi d'un grand intérêt (on ne saurait parler de tout sans risque de paraphraser l'ouvrage).

Une fois n'est pas coutume, les auteurs d'IDURAMAZ insistent sur les présupposés idéologiques. Ils présentent donc les bases de construction de leur système pour que le lecteur soit bien informé. À ce propos, les scientifiques des autres disciplines, notamment des sciences de la nature, feraient bien de prendre exemple sur cette démarche : avoir conscience que les modèles, inclus dans ces systèmes, quels qu'ils soient, ne sont pas neutres ; et ne pas céder à l'illusion de l'objectivité introduite par le formalisme du langage... Plus généralement, la recherche scientifique, les questions posées et la façon d'y répondre, loin d'être « universelles », sont fortement influencées par les dimensions culturelles des scientifiques impliqués. Bien entendu, il existe de larges bases partagées, cependant chaque ensemble de chercheurs apporte ses propres compétences et son originalité ; c'est la diversité des approches, fondées sur des principes partagés, qui constitue l'universalité et la richesse de la recherche scientifique. DURAMAZ et, singulièrement, IDURAMAZ en sont un exemple : le socle de compétences en géographie et en analyse des données, ainsi que la propension à l'énoncé et à la manipulation de concepts constituent une originalité de la recherche française. Les tentatives technocratiques d'alignement systématique de notre système de recherche sur d'autres modèles est contre-productif ; ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas s'en inspirer pour faire évoluer nos propres pratiques.

Revenons à IDURAMAZ : l'analyse est serrée, faite par une équipe compétente et montre précisément la fragilité des idées reçues. Elle s'appuie sur quatre situations typiques acquises sur douze sites : (1) extractivisme ; (2) agriculture familiale ; (3) agribusiness ; (4) communauté amérindienne traditionnelle. Sans doute une

lecture fine faite par des spécialistes pourrait suggérer des améliorations, mais, dans son ensemble, la démarche est rigoureuse et bien conduite. (Un détail, néanmoins : on peut regretter que le tableau de la page 302 ne regroupe pas les sites selon les quatre situations identifiées.) Parmi les nombreux résultats obtenus sur les « facteurs-clés du développement durable », signalons les suivants :

- L'enclavement des communautés (versus le désenclavement, c'est-à-dire l'accessibilité) joue négativement sur l'environnement, au moins dans un premier temps (il est, par exemple, souvent associé à la déforestation). Cela implique, dans les politiques de développement durable, de limiter ces effets négatifs. Par ailleurs, la présence des ONG, facilitée par le désenclavement, semble jouer assez peu sur la conscience environnementale. Enfin, l'accès au monde urbain est d'abord vu comme un moyen de répondre aux premières nécessités et non comme une ouverture au monde des idées, et donc aux débats sur le développement durable et à la prise de conscience environnementale.

- La corrélation entre niveau de vie et consommation des ressources naturelles reste problématique.

- La migration des jeunes n'est pas liée principalement aux difficultés d'accès à l'éducation sur place et à l'impossibilité de trouver localement un travail qui corresponde à la qualification acquise. Les déterminants classiques (accès à la santé, à l'éducation, à la culture) sont moins importants que supposé.

- Il n'existe pas d'association forte entre conscience environnementale et développement (durable) des communautés, mais elle est amplifiée par le lien social, notamment par la vie associative.

Bien d'autres résultats sont présentés et méritent d'être étudiés avec grande attention, afin de mieux comprendre les dynamiques en cause et de définir des politiques adaptées de développement durable.

Finalement, comme annoncé au début, la notion de « laboratoire amazonien » est tout à fait pertinente. On se prend à regretter encore une fois la durée limitée des projets de l'ANR, justifiée pour des finalités bien identifiées, mais beaucoup moins pour des recherches du type de DURAMAZ. On peut aussi regretter l'uniformisation des procédures quels que soient le domaine et le sujet de recherche, comme si tout projet scientifique pouvait se plier à un modèle unique. En revanche, la notion de programme interdisciplinaire de recherche, bien connue et ayant fait ses preuves, y est bien adaptée. Ce type de programme a été mis à mal en raison d'une vision étroite de notre système de recherche, principalement contrôlé par des gestionnaires aux dépens des professionnels que sont les scientifiques. Nous avons une position originale dans le domaine et acquis une compétence reconnue internationalement ; il est temps de reconsidérer la politique suivie à ce sujet ces dernières années. L'exemple de

DURAMAZ et d'autres opérations ayant engrangé de grands succès constitue un argument décisif : il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais d'amplifier notre capacité à faire de la recherche interdisciplinaire en valorisant l'expérience acquise tant qu'elle est encore mobilisable. La notion de programme interdisciplinaire, à laquelle DURAMAZ pourrait s'apparenter, mériterait d'être réactivée, revisitée et rénovée sur la base des près de quarante ans d'expérience dans le domaine. En retour,

DURAMAZ pourrait en profiter en élargissant, notamment, son point de vue environnemental.

Alain Pavé

(Pr émérite à l'Université Lyon 1, membre de l'Académie des technologies, correspondant de l'Académie d'agriculture)
alain.pave@univ-lyon1.fr

Face au pire des mondes

Michel Beaud
Le Seuil, 2011, 304 p.

Michel Beaud est un spécialiste de l'histoire économique et, plus particulièrement, du capitalisme et de la mondialisation. Aujourd'hui professeur émérite, il a à son actif une vingtaine de livres. Ses recherches l'ont porté vers les questions environnementales dès avant la décennie 1990. Il a codirigé notamment *L'État de l'environnement dans le monde*, ouvrage volumineux paru en 1993 aux éditions La Découverte. En 1997, *Le Basculement du monde* témoignait magistralement des effets croissants des mutations économiques et techniques dans la mondialisation. Le nouveau titre de M. Beaud, *Face au pire des mondes*, se trouve en continuité avec ses travaux antérieurs. Toutefois, l'auteur précise (p. 205) : « La post-face que j'ai écrite en 1999 pour la seconde édition du *Basculement du monde* était marquée par cette croyance : une fois bien cernés les maux et les périls de notre monde, s'imposerait à tous la nécessité d'une "stratégie pour un monde humain" et l'ensemble des forces de la planète se mobiliserait pour la concevoir et la mettre en œuvre. En ce début de 2011, tout en conservant et en assumant ces convictions humanistes, je vois les choses autrement. » Et d'expliquer que des problèmes essentiels du monde ont continué à s'aggraver (inégalités, pauvreté, environnement), mais aussi que des firmes et des États poursuivent une fuite en avant technoscientifique porteuse de périls plus que d'améliorations, fuite « marquée au double sceau de la démesure et de l'irresponsabilité » (*ibid.*).

Le livre est divisé en trois parties, rythmées par deux « interludes ». La première expose les grands problèmes environnementaux apparus avant la conférence de Rio (1992). L'expérience de l'auteur est intéressante à cet égard pour remonter le cours en amont de la période la plus souvent traitée. Celle-ci (de 1992 à nos jours) fait l'objet de la deuxième partie, à travers la description de plusieurs problématiques environnementales clés, en particulier celle du climat. Le regard est sombre, critique sur les stratégies affaiblissantes de politiques climatiques menées par certains États, dont les États-Unis. Les deux interludes sont consacrés à l'histoire du capitalisme et à

son état actuel, en vue d'éclairer les évolutions plus longuement décrites dans les deux premières parties. Un aspect majeur consiste en de grandes inégalités à l'échelle mondiale : « Un abîme s'est creusé en deux siècles, entre des régions du monde où la production par tête a stagné ou peu augmenté et d'autres où elle a été multipliée des dizaines de fois » (p. 169). Durant les dernières décennies, le capitalisme a changé en partie de nature et d'échelle, si bien que, dans l'ère actuelle, « c'est de la détention d'un pouvoir d'achat monétaire que dépend la vie d'une majorité de la population du globe – une majorité qui s'élargit avec l'urbanisation. Or la cohésion des sociétés ne peut résulter des dynamiques du capitalisme puisque, par sa nature même, celui-ci génère des alternances de croisances et de crises, des inégalités et de l'insécurité » (p. 170). Pour plusieurs raisons, avance M. Beaud, le capitalisme, dans son état actuel, échoue à diminuer les fractures du monde : irresponsabilité des puissants, ingéniosité technologique orientée vers les besoins solvables et non vers les besoins essentiels, fragilisation des régulations et protections sociales sous l'effet de l'ultralibéralisme, ressources naturelles dégradées pouvant difficilement soutenir les croissances. L'auteur parle à cet égard de « tsunamis de croissances économiques » (p. 182).

Certaines des analyses ne sont pas sans rappeler des penseurs et essayistes comme Joseph Stiglitz, Jacques Attali, Hervé Kempf ou Edgar Morin. Mais le ton général est marqué d'un alarmisme que symbolise bien le titre de l'ouvrage. C'est dans la troisième partie que M. Beaud s'essaie à esquisser des lignes d'évolutions souhaitables face à une telle accumulation de problèmes. Cela est effectué principalement en une trentaine de pages au chapitre 7. Reprenons-en les points principaux.

Quatre ruptures sont considérées comme nécessaires : bannir l'ultralibéralisme (distingué du libéralisme) ; s'attaquer aux niveaux excessifs de fortune et de revenus ; mettre fin aux privilèges d'irresponsabilité des puissants ; sortir de la spirale de la consommation sans cesse renouvelée. Cependant, de telles réformes radicales ne seraient pas mises en place par une révolution, mais par

deux moyens concomitants : d'une part, endiguer le capitalisme par la loi et le droit, sachant qu'on « ne supprimera pas le capitalisme par décret » (p. 222) ; d'autre part, renforcer les réalités existantes en rupture avec le capitalisme et ouvrir de nouvelles voies. M. Beaud y revient dans les dernières pages, en expliquant que la multitude de chemins de transition (étant donné la diversité des situations) doit être mise en place autant à partir des lieux de pouvoir, depuis l'ONU jusqu'aux entreprises, qu'à l'échelle des lieux de vie.

Ce livre constitue un essai dont l'une des caractéristiques est l'expertise dans la description des crises à la fois écologiques et capitalistes. Toutefois, c'est la description des problèmes écologiques qui y occupe le plus de place, sans toujours apporter d'éléments nouveaux ni très précis (les sources sont essentiellement des médias de qualité et non des publications scientifiques). La vision de l'histoire du capitalisme, des impasses

technologiques et démocratiques, pourrait être encore plus finement articulée avec les questions écologiques. D'autant que les axes prônés dans le chapitre 7 touchent davantage à l'économie qu'aux questions environnementales. Une autre difficulté est de s'attaquer à des problèmes recouvrant une grande diversité de situations et de rapports de force (l'écologie en Californie, à Pékin ou en Afrique) : comment, en effet, élaborer des transitions structurées et crédibles à des échelles aussi multiples et variées ? De cela, l'auteur est d'ailleurs très conscient, et il nous offre un miroir d'une certaine situation qui est la nôtre à l'échelle du monde.

Edwin Zaccai

(IGEAT, Université libre de Bruxelles, Belgique)

ezaccai@ulb.ac.be

Les OGM à l'épreuve des arguments

Sylvie Berthier, Valérie Péan

Quæ, 2011, 224 p.

Parmi les nombreux livres écrits ces quinze dernières années sur la question des OGM, celui-ci se distingue par sa volonté non partisane de mettre en lumière un ensemble assez conséquent d'arguments, de controverses et de points de convergence à propos de la question des plantes génétiquement modifiées. Sylvie Berthier et Valérie Péan, de la mission Agrobiosciences, ont été chargées d'organiser et d'animer une série de cinq demi-journées, entre septembre et décembre 2009, réunissant « un groupe d'une douzaine d'acteurs engagés publiquement dans la controverse, représentatifs des différents points de vue [...] et des secteurs socioprofessionnels les plus concernés : communauté scientifique, professions agricoles et agro-industrielles, milieux associatifs » (p. 13). Les cinq séances ont tenté de donner plusieurs regards thématiques sur la question des OGM (sociologique, scientifique, philosophique, juridique, économique et politique) et se sont déroulées en trois temps : « une table ronde introductive, où des intervenants ont exposé les connaissances les plus récentes dans leur discipline ; deux heures de débat entre les acteurs engagés ; la ponctuation de deux témoins, chercheurs en sciences humaines et sociales, chargés de rééclairer les échanges » (*ibid.*).

La première partie du livre, quantitativement la plus importante, est une transcription intégrale des échanges des tables rondes et de l'intervention des deux témoins. Les trois autres parties sont des analyses proposées par les auteures à partir de leur observation générale des débats, avec l'identification de quelques lignes de fractures, des controverses qui restent encore à instruire et

de quelques points de convergence. Si les arguments exposés sont, pour la plupart, connus, la principale qualité de cet ouvrage est de les rassembler, de les expliciter et de les organiser avec un certain talent de la part des auteures – l'intention de S. Berthier et V. Péan étant de « donner à lire, non pas un état des lieux exhaustif ou les conclusions définitives d'un débat qui serait refermé, mais une matière à réflexion à l'intention de ceux qui cherchent à se construire une opinion » (p. 15). Notons également que la belle présentation de ce livre en rend sa lecture très agréable.

De façon générale, nous pouvons dire que le pari est réussi. L'ouvrage arrive à faire émerger de façon assez claire quelques points fondamentaux du débat autour des OGM, tels que : la problématique de la brevetabilité du vivant avec cette possibilité d'élaborer de nouvelles catégories du droit « pour éviter l'appropriation du vivant, à l'instar de ce qu'apporte le logiciel libre » (p. 121) ; la réflexion sur la place de l'agriculteur dans tous ces débats, son degré de responsabilité et d'autonomie, les modèles agricoles qui canalisent ses choix techniques ; le questionnement sur les limites des procédures actuelles d'évaluation, notamment la place des citoyens et les liens avec la décision politique (p. 95). Sur ces aspects, les réponses apportées sont assez nuancées, avec parfois de grands écarts, en particulier à propos de la place respective du citoyen et de l'expert dans l'évaluation d'un objet comme l'OGM (pp. 88-89). Les auteures semblent interpréter ces divergences comme une difficulté à positionner le curseur entre sciences et politique (p. 170). Cela rejoint un constat central qu'elles

extraient de leur analyse : pour sortir du blocage sur les OGM, « la résolution ne passera ni par la morale ni par la seule logique scientifique. Car, au fond, plus que la confrontation entre les défenseurs des OGM et leurs opposants, ce sont deux univers qui se télescopent : le scientifique et le politique » (p. 15).

C'est là, vraisemblablement, la thèse principale de S. Berthier et V. Péan, appuyée par les arguments de certains intervenants comme D. Bourg, pour qui il est absurde de se déterminer sur les OGM sans expliciter « le type d'agriculture que l'on souhaite promouvoir ainsi, le type de société dans laquelle ils s'inscrivent, le type de justice qu'il convient de mettre en place [...] » (p. 52). Bien qu'il convienne aujourd'hui de prendre acte de cette thèse, elle n'en est pas moins problématique dans le sens où elle semble occulter quelques nœuds conceptuels fondamentaux, liés à la façon dont se pose actuellement la question des OGM. Nous en identifions trois principaux : (i) la nécessité de mieux caractériser l'identité de l'objet (ici, l'OGM), qui ne peut pas être simplement un hybride entre le social et le technique ; (ii) la difficulté épistémologique à retravailler le concept de science lui-même ; (iii) la place et le statut de l'éthique dans ces réflexions. En toile de fond, nous posons les questions suivantes : Si la résolution des blocages sur les OGM ne passera effectivement « ni par la morale ni par la seule logique scientifique », la question est-elle pour autant essentiellement politique ? Se résoudra-t-elle uniquement par une amélioration des dispositifs de dialogue entre sciences et sociétés ou par une meilleure efficacité de l'articulation entre sciences et politique ? Les nouveaux objets comme les OGM ne nous invitent-ils pas également à repenser le concept de science et la place de l'éthique dans la construction des savoirs ? Nous donnons une lecture critique sur le deuxième aspect, la dimension épistémologique.

La partie de l'ouvrage discutant du concept de risque et de sa pertinence dans ce débat est bienvenue ; nous retenons en particulier l'idée que celui-ci n'est pas forcément « la bonne porte d'entrée ». Toutefois, la justification proposée ne nous semble pas complète. La question du risque n'est pas seulement problématique dans les rapports de médiation entre sciences et sociétés ou dans ses ambivalences avec la notion d'incertitude. Elle l'est surtout dans le sens où elle implique que le débat scientifique se déroule sur un terrain très étroit. Comme le relève O. Godard, il existe aujourd'hui des risques non probabilisables, qu'il appelle « nouveaux risques ». Mais sont-ce encore des risques et peut-on réduire toute l'analyse à leur identification ? Au-delà des nuances nécessaires qui entourent le concept de risque (risques avérés ou potentiels, connus ou inconnus, probabilisables ou pas...), il persiste une question essentielle que l'ouvrage de S. Berthier et V. Péan ne formule pas : De quoi le risque est-il le nom ? Devenu aujourd'hui central, il

relève d'un certain style de raisonnement scientifique, le raisonnement probabiliste, qui à lui seul ne peut recouvrir la complexité des objets à évaluer. Le risque, comme son origine latine le suggère (*rescum*, « ce qui coupe »), opère une sélection des paramètres et des considérations à prendre en compte pour évaluer un objet. Il apparaît aujourd'hui assez clairement que les modalités de cette sélection, pourtant équivoques, ne sont pas discutées. Est-ce cela que veut dire B. Chevassus-au-Louis lorsqu'il évoque les problèmes du passage d'un modèle standard de l'évaluation où « le risque est évalué par des experts qui savent, qui utilisent des méthodes scientifiques, produisent des données quantitatives et surtout vont réaliser l'évaluation a priori, c'est-à-dire avant la mise sur le marché, à un système plus complexe, élargissant la pluridisciplinarité et prenant en compte la demande sociétale » (p. 189) ? Cette remise en cause de la centralité du concept de risque dans l'évaluation n'a pas été véritablement faite dans le débat sur les OGM végétaux et cet ouvrage reste encore un peu en retrait sur cette question, bien qu'il ait le mérite de la prendre au sérieux.

Il s'agit d'un problème épistémologique dans le sens où il interroge les représentations actuelles que l'on se fait des sciences. Si des forums citoyens, des consultations publiques, des débats contradictoires ont été organisés, et autant de livres publiés, tout cela s'est fait sans que les outils statistiques et probabilistes, pourtant au centre des débats, aient été déployés et discutés. De fait, actuellement, l'explicitation collective et transparente du premier mouvement de la quantification, à savoir la construction des conventions de mesure, est souvent oubliée par une sorte de convenance et se transforme en boîte noire. Alors, quantifier revient à mesurer. Mais que mesure-t-on et selon quelles hypothèses ? La voie de la quantification est-elle la seule à prétendre à une forme de robustesse ? Comme l'a formidablement démontré le regretté Alain Desrosières, la quantification, entendue comme l'ensemble formé des conventions socialement admises et des opérations de mesure, crée aussi une nouvelle façon de penser, de représenter, d'exprimer le monde et d'agir sur lui. Le chapitre consacré à « l'état des sciences du vivant » montre bien que ce questionnement est central, tant les chemins de la science sont multiples et incertains pour donner une interprétation à un phénomène complexe comme celui de l'insertion d'un OGM dans un ensemble de causes et d'effets.

Rouvrir les boîtes noires, mettre en lumière ce qui est souvent dans l'ombre de la mesure et reconnaître l'existence de plusieurs styles de pensée scientifique potentiels, voilà qui nous amène sur le terrain d'une réflexion sur les savoirs à mobiliser pour traiter un tel objet. Ne pas entreprendre cette démarche implique de générer quelques points aveugles dans l'analyse. Par exemple, cet ouvrage aborde peu la question de l'intégration de la dimension éthique en tant que dimension de savoir dans

les processus d'évaluation. Notons que cette question est pourtant beaucoup travaillée actuellement, en particulier autour de l'élaboration d'outils d'évaluation éthique qui ne se réduise pas à une posture morale particulière.

En conséquence, une certaine lecture de cet ouvrage peut nous amener à dire que la question des OGM n'est pas qu'une question politique ou de relations publiques, mais aussi et fondamentalement une question épistémologique dans le sens où elle interroge nos rapports aux savoirs. L'indispensable questionnement sur les articulations ou les interfaces entre sciences et sociétés ou entre expertise et politique dépend en partie d'une démarche d'identification des conditions d'une démocratie épistémique. Une autre façon de dire que la démocratisation des rapports entre sciences et sociétés ne pourra se faire sans une démocratisation de la science elle-même. L'observation par les auteurs du télescopage entre deux univers, scientifique et politique, ne devrait pas nous empêcher de réinterroger le cœur même de ces univers. Pour celui que l'on appelle « scientifique », il sera d'ailleurs plus précis de parler de « plurivers » composant avec une multiplicité d'« ordres de rationalité » (P. Denoux, p. 96), de disciplines, de méthodes ou encore d'ingrédients de la démarche scientifique. P. Denoux a raison de dire que le scientifique doit admettre « un incontournable questionnement de la rationalité scientifique, comme n'étant pas la seule rationalité » (p. 95). Mais nous devrions aussi reconnaître qu'au sein même de la science cohabitent plusieurs types de rationalité, et pas seulement liés à des disciplines, comme le suggère F. Chateauraynaud (p. 175). Lorsque D. Desjeux nous dit que « la connaissance scientifique a une particularité, un mode irréductible de connaissance : la preuve » (p. 177), oublie-t-il qu'il existe une pluralité de modes d'administration de la preuve ? Enfin, sommes-nous contraints par les bornes épistémologiques fixées par K. Popper, comme le laisse entendre un biologiste participant aux débats (p. 176) ?

S. Berthier et V. Péan ont bien ressenti ces problèmes, notamment lorsqu'elles soulignent qu'« il flottait vraisemblablement dans l'air, du côté des biologistes, l'idée d'une certaine suprématie de leur rationalité méthodologique » (p. 176), une posture problématique qui consiste

à « croire sa rationalité plus rationnelle que celle des autres, se réduire ou réduire l'autre à une dimension » (P. Denoux, p. 175). Il existe des séries de pluralités au sein des sciences qu'il convient d'identifier et de reconnaître, et à partir desquelles il nous faut élaborer des passerelles ; passerelles dont la qualité « sera à la mesure de la non-renonciation à la cohérence interne de chacune de ces logiques, de chacun de ces registres, de chacun de ces référents », comme le rappelle très justement P. Denoux (p. 45). Nous savons combien cette remarque est importante pour la réussite des processus interdisciplinaires. À ce propos, nous pouvons regretter qu'il ne soit pratiquement pas question d'interdisciplinarité dans cet ouvrage – mais cela est probablement dû au découpage disciplinaire choisi par les auteures pour mener les séances.

Finalement, un des enjeux majeurs autour de la question des OGM a été très bien explicité par un « acteur engagé » à l'occasion des débats : « [...] nous n'avons pas abordé la question de la différence entre connaître et comprendre et le fait de savoir si, face à la complexité, nos modèles épistémologiques sont les bons » (p. 154). Une autre manière de dire que, si la démarche de mettre les OGM à l'épreuve des arguments est certes nécessaire, elle n'est pas suffisante. Il s'agit aussi et en même temps de mettre nos arguments, et les pensées épistémologiques qui les structurent, à l'épreuve des OGM. Car, s'il est très juste de pointer l'existence d'une pluralité de stratégies et de modèles agricoles (p. 199), il est tout aussi important de faire vivre une forme de biodiversité épistémique au sein des sciences pour que ces questions n'en restent pas au stade de la querelle d'expert ou des procédures d'acceptabilité sociale ; vœux par ailleurs bien exprimés par les auteures.

Les quelques points de vue critiques que nous venons de formuler n'enlèvent rien à la qualité et à la pertinence de cet ouvrage. Nous en conseillons donc très vivement la lecture.

Léo Coutellec

(INSA de Lyon, France)

leo.coutellec@insa-lyon.fr

Les Travailleurs des déchets

Delphine Corteel, Stéphane Le Lay (Eds)

Érès, 2011, 336 p.

Dix-huit auteurs attachés à des disciplines aussi diverses que l'urbanisme, la sociologie, l'anthropologie, la géographie, la psychologie, l'ergonomie, l'histoire et l'organisation du travail, proposant des voies d'analyse riches et variées sur le thème du déchet – sujet qui peut concerner toutes les sociétés et les sociétés tout entières –, cela concourt à faire de ce livre compact une sorte de

kaléidoscope. Une qualité qui en rend pourtant le compte rendu difficile. Suivent ici quelques fils tirés de cette pelote dense, composée grâce au travail de Delphine Corteel et de Stéphane Le Lay.

Le livre le montre : la société de consommation, la société du jetable, peut être vue comme une parenthèse affectant essentiellement les pays occidentaux durant la

deuxième moitié du XX^e siècle. En dehors de cette tranche spatiale et temporelle, la prolifération des déchets a toujours participé au fonctionnement des villes et des campagnes, voire à leur développement. Aujourd'hui, les matières que nous rejetons suscitent un intérêt économique croissant, une tendance qui n'a cependant rien de nouveau. Trois chapitres du livre illustrent cet argument. À Paris, au XIX^e siècle, le recyclage est une activité-clé : avec des chiffons on fabrique du papier, les surplus de laine produisent des fertilisants, les bouchons font des bouchons, toutes sortes d'usages sont possibles grâce à la récupération des os (gélatine, colle, etc.). Autant de matières dont le retraitement favorise la stabilisation de différents métiers bien organisés, bien hiérarchisés. Ailleurs, dans la capitale égyptienne, les coptes étaient les seuls à élever des cochons qui engloutissaient près de 40 % des déchets organiques collectés en ville. Au Mexique, la plus grosse partie des eaux usées des zones urbaines était récupérée, sans traitement, par des paysans-recycleurs dans le but de fertiliser de larges superficies. Doublement utiles, ces maraîchers d'un genre un peu particulier débarrassaient les villes de leur pollution en apportant des produits très appréciés sur les marchés. Sans doute les chiffonniers de Paris ont-ils disparu par manque de débouché pour les produits qu'ils récupéraient. La présence des cochons au Caire (et la communauté de leurs éleveurs non musulmans) est mise en cause pour des motifs prétendument sanitaires. Et au Mexique, le recyclage des eaux usagées est critiqué en raison de ses effets négatifs sur l'environnement et la santé. Il n'empêche qu'aujourd'hui l'intérêt du recyclage reste plus que jamais acquis, et il peut même être à la base de fortunes surprenantes.

En exploitant la force des corps que nous rejetons, nous leur reconnaissons un rôle essentiel dans nos vies : c'est là une certitude qui va croissant. Pour autant, ces matières n'ont aucune identité neutre ou stable, elles ne sont jamais pareilles, ni pareilles pour tous. Nous entretenons avec elles des relations contradictoires autant que fragiles. Ce qui devient déchet n'a pas toujours été considéré comme tel. Si l'objet est désigné comme « sale », « encombrant » ou « dangereux », c'est au travers de jugements autoritaires, de catégories attentivement construites et qui prennent leur sens à des époques et dans des lieux toujours particuliers. Quasiment tous les chapitres évoquent cette atmosphère de « clair-obscur », une expression qui a d'ailleurs inspiré un colloque, lui-même à l'origine du livre.

La transformation des restes des autres, ce travail aussi vieux que le monde, ne peut donc être « simple ». Et ceux que l'on désigne aujourd'hui pudiquement comme le « personnel de collecte », qui peinent au ramassage, au tri, au recyclage des matières délaissées, sont en permanence confrontés à l'odeur, au dégoût et à la répulsion qu'elles suscitent. Dans un échange de propriétés, la

déchéance des objets rejetés stigmatise ceux qui les manipulent, d'une manière persistante à travers le temps et les espaces. Avec pour conséquence que, si l'activité est ancienne autant que familière, si les travailleurs des rues constituent une population visible, ils restent cependant méconnus. On suppose la pénibilité de leur travail, sans la cerner vraiment. Nous sommes ici au cœur de l'ouvrage.

Qui se douterait en effet que, dans nos cités, un éboueur déplace environ cinquante kilos de déchets par minute, soit entre sept et quinze tonnes par jour ? Des données qui « pèsent », avec leurs conséquences implacables sur l'espérance de vie, sur la santé (risques de blessures, de contamination, épuisement, arthrose, hypertension, insomnies, diabète...), leurs impacts sur les conditions quotidiennes de travail. La pénibilité est indéniable et elle est sans avenir (la seule « promotion » possible pour un éboueur est de devenir chauffeur). Elle revêt des formes multiples, dont le livre cherche à faire reculer le caractère indicible en inspectant finement les gestes et les cadences. Être à gauche ou à droite du camion de collecte, ce n'est pas la même charge ; lancer les sacs plutôt que les porter constitue un bénéfice incertain ; courir revient à se soumettre à la cadence, mais en même temps permet d'exhiber sa force ; renoncer aux gants, c'est s'exposer aux coupures tout en s'octroyant de meilleures prises... Les pratiques, même les plus anodines, prennent une signification diversement exploitée. On infléchit les règles, on accélère le travail au défi de la sécurité (un des moyens de limiter la fatigue est précisément de ne pas tenir compte des consignes). On s'accommode du banal autant que de l'imprévu, du sale et du dangereux. On invente des gestes, des outils (en ignorant éventuellement ceux qui sont prescrits). On se moque, on ruse... Des répertoires entiers d'actions trouvent ainsi leur valeur dans des histoires toujours locales, parfois clandestines, inscrites dans un tissu de liens. C'est le dédain des chauffeurs vis-à-vis des éboueurs ou l'expression d'une certaine solidarité. C'est le mépris des anciens à l'égard des nouveaux ou une façon de les protéger. Le travail de collecte est toujours dévalorisé, sa pénibilité est difficile à penser et elle échappe aux critères d'évaluation (donc d'amélioration). Mais elle peut aussi être source de fierté, fondement d'une identité collective qui attache toutes ces catégories de travailleurs (saisonniers, immigrés) indispensables, mais néanmoins exclus.

Les auteurs du livre l'affirment : le déchet est un « fait social total ». Si tel est le cas, alors il ne peut qu'être également traversé par une cohabitation des genres. La collecte est pourtant largement marquée par son style viril. Les éboueurs « tiennent » et « se tiennent » à travers les jeux qu'ils mettent en place : faire du tapage, rechercher le « beau geste », précipiter la cadence, prendre des risques. Dans un tel univers, pas de place pour les femmes. À Paris, le recrutement de quelques-unes

d'entre elles (3 %) ne pouvait que créer une situation inédite. Bien qu'elles soient largement désavantagées, leur présence questionne pourtant le système défensif des hommes, laisse imaginer des réaménagements qui les concerneraient tous. Ailleurs, de très rares études ont montré que, derrière des communautés de chineurs, de colporteurs et de chiffonniers de tout genre, il y a les femmes. Elles nettoient et elles trient. Bien loin des règlements techniques que l'on connaît aujourd'hui (les ordures doivent « forcément » appartenir à une catégorie !), leur travail souligne toujours à quel point les matières ne sont pas que matières, mais demandent aussi négociation et attention. Mais, dans le livre, on découvre aussi que les préposés recrutés par les morgues des hôpitaux français sont exclusivement masculins. Sans conseil ni formation préalable, ils s'aident mutuellement à se

construire des savoir-faire indispensables. Comme celui qui consiste à replier un fœtus mort-né dans une couverture, un soin maternel à prodiguer par-delà la mort.

Si les déchets représentent un fait total, c'est qu'ils brouillent totalement toutes les catégories. Rien d'étonnant à ce que les recherches qu'ils suscitent soient aussi dispersées. En revanche, pourquoi sont-elles aussi peu nombreuses ? Le livre de Delphine Corteel et Stéphane Le Lay pose un jalon essentiel pour combattre cette lacune.

Catherine Mougenot

(SEED, Département des sciences et gestion
de l'environnement, Université de Liège, Belgique)

cmougenot@ulg.ac.be